This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

28. e. 15.

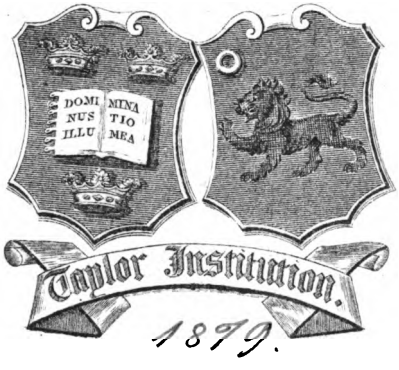

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

SAINT-BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

SAINT-BARTHÉLEMY

EXTRAIT DU

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS

PUBLIÉ DANS

LA NOUVELLE REVUE DE THÉOLOGIE

PAR

ATH. COQUEREL FILS

pasteur suffragant de l'Église réformée de Paris.

PARIS
J. CHERBULIEZ, RUE DE LA MONNAIE, 10.

GENÈVE
MÊME MAISON, RUE DE LA CITÉ.

STRASBOURG
AU BUREAU DE LA REVUE : TREUTTEL ET WURTZ.

1859.

26 e 15.

Digitized by Google

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE G. SILBERMANN.

Digitized by Google

LA

SAINT-BARTHÉLEMY.

La Saint-Barthélemy, soit en elle-même, soit par ses conséquences, est un événement si capital de l'histoire de l'Église réformée de Paris, qui y périt presque tout entière, et en même temps un fait si essentiel de l'histoire générale, qu'il nous est impossible de ne pas nous y arrêter tout particulièrement. Il serait aussi inutile que peu intéressant d'y toucher en passant.

La première question qu'on ne manque pas de poser au sujet de cette affreuse catastrophe est toujours celle-ci : la Saint-Barthélemy fut-elle préméditée ? Il serait facile de rédiger deux listes assez longues et peut-être curieuses des témoins ou des écrivains qui opinent pour ou contre. Ceux qui répondent : oui, ont pour eux le principal agent du crime, Charles IX lui-même (déclaration du roi au Parlement), Catherine de Médicis dans plusieurs de ses lettres, Brantôme, Lestoile, et quelques ardents approbateurs du massacre, les Italiens Capilupi et Davila, le prêtre Claude Haton, grand admirateur de la

[1] J'ai consulté, pour cette partie de mon travail, outre la plupart des écrits contemporains ou autres devenus classiques en cette matière, les travaux les plus récents qui ont paru sur cette époque, tels que le t. II du livre de M. de Polenz (*Geschichte des französischen Calvinismus*, p. 432-563, 718 et suiv.), les *Mémoires de Claude Haton*, édités par M. Bourquelot, les derniers écrits de MM. Mignet et Michelet, divers articles de la *France protestante* de MM. Haag, et du *Bulletin de la Société d'histoire du*

Digitized by Google

dissimulation qu'il attribue au roi[1], l'évêque Sorbin, Papyre Masson, la majorité des écrivains protestants; jusqu'à Sir James Mackintosh, Sismondi et MM. Haag, ainsi que le dernier historien de Marie Stuart, M. Dargaud. Ceux qui nient la préméditation peuvent citer en faveur de leur opinion le véritable auteur de ce grand forfait, Henri III, alors duc d'Anjou (discours à Miron), sa sœur la reine Marguerite, son complice le maréchal de Tavannes, De Thou, MM. Mignet, Michelet, M. de Chateaubriand, les plus récents historiens allemands, Ranke, Soldan, Polenz, sans compter un grand nombre de déclarations de Charles IX, soit après, soit avant ses prétendus aveux, et le témoignage beaucoup plus décisif encore du roi d'Espagne Philippe II, de la cour de Rome et de leurs ambassadeurs[2].

Depuis que l'on commence à bien connaître les lettres originales des souverains et des diplomates du temps, le récit de Henri III à son médecin Miron se trouve pleinement confirmé[3]; et dans le cas même

protestantisme français, ainsi que les manuscrits suivants, dont les huit premiers m'ont été communiqués par M. Mignet.

1° et 2° Deux cahiers d'extraits des *Registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, 1561-1574.

3° Les dépêches de Salviati, nonce du pape à Paris, transcrites et traduites par les soins de M. de Chateaubriand.

4° Lettres de Charles IX à son ambassadeur à Rome, Ferrailz, et autres pièces.

5° Lettres de Catherine de Médicis, Philippe II, etc.

6° Pièces diverses provenant de Philippe II ou à lui adressées.

7° Lettres à Don Diégo de Çuniga, marquis de Ayamonte, ambassadeur d'Espagne à Paris, par Philippe II, Çayas et le duc d'Albe.

8° Dépêches de Çuniga à son gouvernement.

9° Quelques dépêches inédites du comte de Saint-Pol, ambassadeur du duc de Savoie auprès de Charles IX, communiquées par M. Gaberel.

10° Diverses pièces que j'ai fait copier à la Bibliothèque impériale (Mss. Fontanieu, Dupuy, etc.).

11° Lettres et documents de la Bibliothèque de Genève, copiés à ma demande sur les indications de MM. Gaberel, Haag et Ch. Read.

La *Correspondance de Charles IX avec Mandelot*, gouverneur de Lyon, publiée par M. P. Paris, et les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, éditées par M. Groen van Prinsterer, m'ont également fourni d'utiles renseignements.

[1] P. 633. « Ce fut une grâce de Dieu comment le roy, en la jeunesse où il estoit, sceut si bien dissimuler de toutes ses affaires avec ledit admiral, sans se soullier ni maculer en sa foy et conscience» (comp. p. 530, 632, 692).

[2] On peut voir aussi dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. V, p. 275, un travail de M. le pasteur Ad. Schæffer, reproduit à la suite de son écrit sur l'*Avenir de la tolérance*.

[3] Quand il alla prendre possession de la couronne de Pologne, Henri traversa l'Allemagne, où il se vit l'objet de la réprobation, non-seulement des fugitifs de la Saint-

Digitized by Google

où les doutes qu'un seul savant (M. Ranke, *Hist.-polit. Zeitschrift*, t. II, p. 594) a émis, sans les motiver, sur l'authenticité de cette relation, seraient fondés (ce que nous sommes loin de penser), les mêmes faits seraient suffisamment établis d'ailleurs par diverses pièces diplomatiques. On le voit, nous sommes de ceux qui ne croient pas que la Saint-Barthélemy ait été préméditée et préparée de longue main par la cour.

Mais la question ne peut guère se poser ainsi, et l'on aurait tort d'en conclure que le carnage du 25 août ait été, comme s'efforce en vain de le faire croire M. Capefigue, une explosion spontanée et irrésistible de la colère populaire, une simple émeute. Bien loin de là. L'idée de l'extermination en masse des huguenots n'était nullement nouvelle ni pour le peuple et le clergé de Paris, ni pour la reine-mère et ses favoris italiens, ni enfin pour les représentants officiels, soit de l'Espagne, soit du pape, en France.

Le meurtre des hérétiques était considéré comme un acte de justice politique et religieuse, comme une dette des consciences envers Dieu et le roi. Aussi le clergé, à tous ses degrés, ne cessait d'insister sur l'accomplissement de ce pieux devoir. Nous commencerons par le prouver d'après les lettres mêmes d'un pape, et d'un pape canonisé, dont M. de Falloux a de nos jours écrit le panégyrique, saint Pie V.

La paix de Saint-Germain l'avait désolé; il menaça, le 23 avril 1570, Charles IX des châtiments de Dieu pour ce crime: « S'il manquait aux hérétiques la volonté de vous dresser des embûches (ce qu'assurément nous ne sommes guère disposé à croire), Dieu lui-même, par un jugement équitable de sa divine Providence, leur en inspirerait l'idée, afin que, par ce moyen, il vous punît pour avoir négligé la religion en vue de votre intérêt particulier» (*Lettres de saint Pie V sur les affaires religieuses de son temps, en France*, trad. du latin par de Potter; Paris 1826, p. 92).

Barthélemy, mais des peuples et des princes. A Heidelberg, l'électeur palatin Frédéric III lui fit entendre des paroles sévères. Ailleurs, le portrait de Coligny se trouva sous ses yeux, comme par hasard. En voyant l'horreur qu'inspirait son crime, ce misérable prince eut des remords. Dans une nuit d'insomnie, il appela Miron, son médecin, lui avoua son trouble et lui raconta tout. Miron mit par écrit ce récit, qui fut publié en 1623, dans la *Suite des Mémoires de Villeroy* (p. 68-89), et en 1631 dans l'*Histoire de France* de Pierre Matthieu. Il en existe une copie manuscrite à la Bibliothèque impériale (Mss. Fontanieu).

Digitized by Google

Le même pape déclare au roi (dans sa lettre 12e) qu'il ne pourra apaiser Dieu qu'en vengeant très-rigoureusement sur les plus scélérats de tous les hommes, par la peine qui leur est due, les injures de Dieu : « *Non enim aliter Deum placare poteris quam si Dei injurias sceleratissimorum hominum debita pœna severissimè ulciscaris.* »

Il demande ailleurs que les huguenots soient poursuivis jusqu'à extermination, *ad internecionem usque;* et pour qu'on ne croie point qu'il s'agisse seulement des chefs, il ne veut pas qu'on se donne de relâche avant de les avoir tous détruits, *deletis omnibus.*

Le clergé de Paris n'était ni moins explicite ni moins ardent. De Thou affirme (*Hist.*, l. XLIV) qu'on prêchait ouvertement le meurtre des huguenots. Quelques prêtres allèrent jusqu'à dire dans leurs sermons que si le roi s'opposait trop au massacre des calvinistes, « il le fallait détrôner et enfermer en un couvent » (Labitte, *Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. 7).

Dès 1554, le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, François Lepicart, dont la biographie, par le Père Hilarion de la Coste, a paru en 1685 sous ce titre : *Le parfait ecclésiastique*, donna à Henri II, dans un de ses sermons, un effroyable conseil qui dépasse la perfidie et l'horreur de la Saint-Barthélemy elle-même : « Le Roy devrait pour un temps contrefaire le Luthérien parmi eux, afin que, prenant de là occasion de s'assembler hautement partout, on pût faire main basse sur eux tous et en purger une bonne fois le royaume. »

Simon Vigor, docteur et recteur de l'Université de Paris, curé de Saint-Germain-le-Vieux, puis de Saint-Paul et enfin archevêque de Narbonne, prononça en chaire les paroles suivantes : « Nostre noblesse ne veut frapper.... N'est-ce pas grande cruauté, disent-ils, de tirer le cousteau contre son oncle, contre son frère? — Viens çà! Davantage, lequel t'est plus propre (proche?), le frère catholicque et chrestien, ou bien ton frère charnel huguenot? La conjonction ou affinité spirituelle est bien plus grande que la charnelle, et partant, je dis que puisque tu ne veux pas frapper contre les huguenots, tu n'as pas de religion. Aussi, quelque matin, Dieu en fera justice et permettra que ceste bastarde noblesse sera accablée par la commune. Je ne dis pas qu'on le fasse, mais que Dieu le permettra » (*Sermons catholiques sur les dimanches et fêtes*, 1587, in-8°, t. II, p. 25).

Dans les premiers mois de 1572, Arnaud Sorbin, plus tard évêque

Digitized by Google

de Nevers, tonnait en chaire, à Paris, contre le roi qui n'exterminait pas les hérétiques, et provoquait son frère, le duc d'Anjou, à entreprendre *l'œuvre* lui-même, *non sans lui donner quelque espérance de la primogéniture, comme Jacob l'avait eue sur son frère Ésaü* (Labitte, *op. cit.*, p. 8).

Enfin, une célèbre maxime italienne, souvent citée à cette époque et que divers historiens mettent dans la bouche de Catherine et de Charles IX : *Pietà lor ser crudele, crudeltà lor ser pietosa*[1], est tirée d'un sermon de Cornelio Musso, évêque de Bitonto. On a prétendu, probablement à tort, que, le 23 août, ce mot fit cesser l'irrésolution du roi.

Nous verrons plus tard comment le clergé célébra le massacre de la Saint-Barthélemy après qu'il fut accompli ; pour le moment, il nous suffit d'avoir prouvé par des exemples incontestables qu'il l'appelait de tous ses vœux, en public et du haut de la chaire, à Paris et à Rome. Ces sanglants appels étaient avidement accueillis par la population de la capitale. Paris passait alors à bon droit pour la ville de France la plus bigotte, et nous avons vu maintes preuves de la haine aveugle et cruelle du peuple pour les protestants. Il n'était jamais nécessaire d'éveiller en lui cette haine ; il suffisait, pour qu'il sévît contre eux, de ne pas le retenir d'une main assez ferme[2].

Agé de vingt-deux ans lors de la Saint-Barthélemy, Henri, duc de Guise, qui dès sa première jeunesse était devenu, par le crime de Poltrot, le chef de sa puissante maison, n'aspirait qu'à détruire l'amiral et les huguenots, soit par fanatisme, soit pour venger son père, qu'il prétendait avoir été tué sur l'ordre de Coligny, soit par ambition, parce que la Réforme et son chef étaient d'insurmontables obstacles à l'ambition effrénée de sa race.

[1] Qu'envers eux (les hérétiques) la compassion est cruauté, et la cruauté compassion.

[2] Voici comment Claude Haton, témoin oculaire, rend compte de cette animosité du peuple de Paris : « Aultant de prédicans qu'on pouvoit cognoistre par laditte ville, aultant d'hommes mortz et estoient lesdictz huguenotz en si grand haine au peuple parisien que, si le roy et la justice le eussent laissé faire, n'en fust demeuré ung seul en laditte ville qui n'eust été saccagé. Aultant qu'on en trouvoit qui s'assembloient nuict ou jour pour faire l'exercice de leur prétendue religion et qu'on pouvoit les livrer à la justice, estoient aultant d'hommes au gibbet, quelque riches et grands seigneurs qu'ilz fussent, fussent-ilz gentilshommes, justiciers, présidents, conseillers, marchans, artisans ou autres ; acte qui conserva bien la ville de Paris en son entier de républicque et de religion » (1569).

Digitized by Google

Déjà quelques mois après la mort de son père, et neuf ans avant la Saint-Barthélemy, on le soupçonnait de vouloir faire périr les huguenots. On lit dans un *Avis* qui doit avoir été publié vers la fin de juillet 1563 : « Qu'ils (les Guise) avoient donné ordre, quant la Royne fut si malade (d'une chute de cheval), de faire reprendre les armes et tuer tout ce qu'il se feust trouvé de suspect en ceste ville, mesmes ung nombre de gentilhommes que l'on dit avoir esté avec M. le Prince à Orléans (lors de la guerre civile), qui sont en ceste dicte ville » (Cimber et Danjou, V, 225, tiré des Mss. Béthune, vol. 8675, fol. 67).

A mesure que les événements se développaient, ces sortes de prévisions devinrent plus nombreuses. On dit que, quatre ans à l'avance, le cardinal de Sainte-Croix prédit à Pie V le massacre des huguenots. Lestoile en vit une prophétie un an avant l'événement (*Mém.*, éd. Champollion, p. 22), et Théodore de Bèze écrit après la fatale nouvelle : « Mais que de fois j'ai prédit ces choses! Que de fois j'en ai averti ! » (*Thomæ Tilio. — Ill. et clar. vir. Epist. vel a Belgis vel ad Belgos*, p. 614).

Il était évident pour tout le monde que les huguenots seraient exterminés si jamais le pouvoir appartenait, ne fût-ce qu'un jour, au parti de l'Espagne, du clergé, des Guise et de ces Italiens que Catherine avait attirés à la cour et pourvus des titres les plus élevés ou des fonctions les plus importantes, Gonzague, duc de Nevers, Gondi, comte de Retz, Strozzi, maréchal de France, Birague, chancelier de France et plus tard cardinal, tous partisans du meurtre comme moyen politique, par absence complète de principes et par l'habitude de l'assassinat, invétérée alors dans les perpétuelles discordes des petits États de l'Italie.

Mais ce parti n'était plus dominant. Dès le moment où la cour, effrayée de l'approche de Coligny, signa la paix de Saint-Germain, conclue par l'entremise du maréchal de Montmorency, chef des *politiques*[1], ce fut le tiers-parti qui l'emporta et qui gouverna la France jusque vers les derniers temps avant la Saint-Barthélemy, où l'ascendant de Coligny sur le roi dépassa de beaucoup l'influence de Montmorency, son cousin. Du reste, ces deux tendances n'étaient point hostiles l'une à l'autre.

[1] Walsingham, *Lettre à Leicester*, 29 août 1570. *Mémoires de la reine Marguerite*, éd. Lalanne, p. 25.

Digitized by Google

Les *politiques*, ou tiers-parti, voulaient sincèrement la réconciliation des catholiques et des huguenots, soit par amour de la paix, soit pour affranchir la France de la honteuse domination de l'influence espagnole; ils accueillirent chaleureusement l'idée émise par deux protestants, le cardinal de Châtillon et le vidame de Chartres (*Fénelon*, t. III, p. 413 et 466), de cimenter la paix par le mariage de Marguerite de Valois, sœur du roi, avec Henri de Bourbon, prince de Béarn. Le maréchal et ses frères en parlèrent les premiers à Catherine et, sur son ordre, à Marguerite elle-même, qui s'y montra peu disposée; un huguenot, un prince élevé loin du Louvre, au pied des Pyrénées, lui paraissait peu digne d'elle. Mais les plus graves obstacles vinrent de l'Espagne et de Rome. Pour Philippe II et pour Pie V, comme pour le peuple de Paris, un mariage mixte dans la famille royale était une intolérable abomination, une souillure pour la maison de France, un triomphe déplorable de la Réforme, qui prenait rang solennellement dans la famille royale, la cour et le pays.

Pie V déclara qu'il aimerait mieux avoir la tête tranchée que d'accorder la dispense doublement nécessaire à Marguerite pour épouser un hérétique, son cousin; dispense que la cour de France sollicita pendant an (depuis le 5 octobre 1571). En vain Charles écrivait au pape, au cardinal de Lorraine, et affirmait que Henri II, son père, avait promis ce mariage au roi de Navarre Antoine de Bourbon. Les refus passionnés et inébranlables de Rome suffisent à démontrer que le mariage de Marguerite n'était nullement, comme on l'a tant répété, un piége pour perdre les huguenots. S'il en eût été ainsi, un seul mot dit en secret au Pontife par l'ambassadeur de France eût levé la difficulté. C'est ce que démontre aussi, et avec autant d'évidence, l'opposition constante des Guise à ce mariage, eux qu'il était si facile d'avertir.

Philippe II, agissant dans le même intérêt, celui du catholicisme, insistait encore vivement, dans une lettre du 19 mai 1572 (*Archives de Simancas*), pour l'union de Marguerite avec le roi de Portugal; c'était un projet qu'il avait combattu d'abord, probablement parce qu'il avait déjà l'ambition d'ajouter le Portugal à ses autres États; mais, plutôt que de voir un protestant beau-frère du roi de France, qui était le sien, il se décida à agir de toutes ses forces en faveur du mariage portugais. Lui aussi, pour peu qu'il eût vu dans ce mariage

Digitized by Google

un moyen d'exterminer les huguenots, il l'eût approuvé autant qu'il le combattait; mais cette confidence ne lui fut jamais faite, parce qu'il n'y en avait pas à lui faire.

Aussi, ses lettres à ses ambassadeurs, depuis la paix de Saint-Germain, sont toujours empreintes d'une défiance amère. Le mariage célébré, son mécontentement est au comble[1]. Évidemment il n'y a pas de complot, ou tout au moins s'il y en a un, Philippe n'en est pas.

Cependant cette idée s'était présentée souvent dans les entretiens de Catherine avec les ambassadeurs italiens et espagnols. Divers historiens (De Thou, Adriani, *Storia Fior.*, XVIII, 1320, etc.) ont cru que l'entrevue ménagée à Bayonne, en 1565, entre Charles IX et sa sœur, première femme de Philippe II, avait eu pour but véritable ou au moins pour résultat le massacre des protestants à Paris, convenu dès lors entre les cours de France et d'Espagne. C'est une erreur. Cependant il y fut question de détruire les huguenots, et le duc d'Albe, qui y avait assisté, écrivit, après la Saint-Barthélemy, à Çuniga, l'envoyé de Philippe, en le chargeant de féliciter la reine-mère et de lui dire[2] « qu'il s'était souvent rappelé d'avoir, à Bayonne, conseillé cela même à Sa Majesté, qu'il n'avait pas oublié non plus ce qu'elle lui avait offert et qu'elle avait très-bien tenu parole. » Il avait résumé lui-même ses impressions à ce sujet en écrivant « qu'il lui semblait être parvenu à écarter quelques-uns des scrupules de Catherine relativement au châtiment des hérétiques et des rebelles » (*Copias de cartas que el Duque escrivio a su Magestad*, etc.).

De même, le 27 août, le nonce Salviati écrivit en cour de Rome, sur la demande de Catherine, pour déclarer[3] « que personne n'y de-

[1] « *En gran manera me ha pesado de que el casamiento di Madama Margarita se aya venido a efectuar de tan mala manera, y en forma tan contraria a lo que tiene ordenado la sancta madre Iglesia, y aunque no puedo creer que el Papa aya concedido la dispensacion.* »

Cette lettre du 5 septembre à Çuniga est postérieure à la Saint-Barthélemy, mais Philippe n'en avait pas encore reçu la nouvelle. Elle ne lui arriva que le 12.

[2] « *Que muchas vezes me ha accordado de aver dicho a su Mag. esto mismo en Bayona, y de lo que me offrecio, y veo que ha muy bien desempenado su palabra* » (Du camp devant Mons, 9 septembre 1572, *Arch. de Simancas*).

[3] « *Parendogli* (*alla Regina*) *che nessuno ne debbe dubitare, adesso che hanno fatto morire l'ammiraglio con tanti altri uomini di valore, conforme a ragionamenti altre volte havuti con esso meco, essendo a Bles, e trattando del partido di Navarra e dell' altre cose che correvano in quei tempi; il che essendo vero, ne posso rendere testimonianza, e a N. S., e a tutto il mondo.* »

Digitized by Google

vait douter d'elle et du roi, maintenant qu'ils avaient fait mourir l'amiral et tant d'autres hommes considérables, conformément, dit-il, aux raisonnements que nous avions faits d'autres fois elle et moi à Blois, etc., chose vraie et dont je puis rendre témoignage à Notre Seigneur (le pape) et à tout le monde. » Ce certificat de préméditation du meurtre, accordé à la reine par le nonce auprès d'un pontife devant lequel ce meurtre était un mérite, est peut-être suspect de flatterie. Cependant rien n'empêche de croire qu'à Blois, lorsque déjà le crédit de l'amiral prévalait, Catherine n'ait *raisonné* avec l'évêque Salviati sur les moyens qu'il y aurait de se défaire de Coligny et des huguenots.

Capilupi raconte aussi que plus de quatre ans avant la Saint-Barthélemy, Catherine dit un jour à Jean Correr, ambassadeur de Venise, que son ambition était de ressembler à Blanche de Castille, dont le fils eut la gloire de détruire les hérétiques de son temps.

Ces *raisonnements* avec le nonce, de même que ces *offres* au duc d'Albe en échange de sanguinaires conseils, prouvent parfaitement qu'une Saint-Barthélemy était depuis longtemps, dans l'esprit de la reine, un expédient qui pourrait devenir utile ou même nécessaire. Mais ils ne prouvent nullement qu'elle y fut résolue.

On se fait souvent une idée inexacte de cette femme justement détestée. Fille des Médicis, elle était avant tout politique, *plus que prudente*, comme le dit très-bien M. Michelet, sans foi ni loi, sans scrupule, sans pitié, souverainement indifférente à tout, excepté à la grandeur de ses fils, et entre tous à celle de Henri III, qu'elle appelait, du vivant même de Charles IX : *la personne du monde qui m'est la plus chère*.

Vivre d'expédients était tout son système; perdre les Bourbon et les Chatillon par les Guise, et les Guise par les Montmorency, aurait été son ambition suprême si elle avait su comment elle se déferait ensuite du vainqueur. Elle était fausse à tel point qu'on ne peut souvent rien conclure de ses paroles et de ses lettres les plus positives; l'habitude d'avoir, selon l'adage vulgaire, deux cordes à son arc, de se ménager partout des portes de sortie et de trahir rarement un seul parti à la fois, était devenue pour elle un besoin. Malgré ses préjugés italiens, elle se serait déclarée huguenote si elle avait été certaine ainsi d'assurer la grandeur de ses fils; elle croyait beaucoup plus à l'astrologie qu'au catholicisme. Sans passion et sans honte, elle se ser-

Digitized by Google

vait avec une égale indifférence, pour arriver à son but, de la débauche de ses demoiselles d'honneur, qu'elle appelait son *escadron volant*, ou du stilet des assassins. Réussir, pour elle, était tout, à la lettre, et ce fut lui rendre un hommage selon son cœur que d'appeler les massacres de la Saint-Barthélemy et des deux mois suivants les *succès de la France*[1].

Quant au roi, depuis la paix de Saint-Germain, qu'il aimait à appeler *mon traité et ma paix* (*Mém. de Sully*), il était sincère dans son désir de pacifier son royaume et de maintenir les huguenots en possession des droits qu'il leur avait reconnus.

Il en donna des preuves nombreuses, par exemple dans les mesures qu'il prit pour défendre les protestants cruellement attaqués par le peuple à Rouen, à Orange, en d'autres lieux encore. Le ministre Toussaint écrivait alors à la duchesse de Ferrare qu'il n'avait pu venir faire le prêche dans la maison de cette princesse, à Montargis, à cause des *fascheries* qu'on faisait aux protestants. « Mais, ajoute-t-il, il a pleu à la Majesté de nostre Roy faire tant de commandemens et si expres à ceux d'Orleans de nous laisser paisiblement en ce lieu jouir de l'exercice de nostre religion que ce peuple tant seditieux commence un peu à s'apprivoiser, de sorte que nous avons fait la cène par deux Dimanches en bien grande compagnie, et espère que desormais, les Lundis, je pourrai quelquefois aller à Montargis » (*Lettre inédite*, Bibl. imp., Mss. Fontanieu).

Coligny n'était donc pas dupe d'une vaine illusion quand il répondait, le 7 août, à une lettre pleine d'inquiétude de l'Église de La Rochelle : « Je voy, grâces à Dieu, le Roy si bien disposé à l'entretènement de la paix entre ses suiets que nous avons tous occasion de le loüer. »

Charles avait d'ailleurs des motifs personnels de vouloir la paix avec les huguenots qu'il n'avait pu vaincre. Fatigué de tant de troubles, il aspirait à se livrer sans contrainte aux violents exercices du corps où il excellait, et aux passe-temps très-variés, quelquefois littéraires et

[1] Ce mot de *succès*, si entièrement étranger à tout élément d'appréciation morale, paraît avoir été la ressource habituelle des approbateurs de la Saint-Barthélemy. Quand Grégoire XIII alla en procession à Saint-Louis, ce fut pour rendre grâce à Dieu *pro successibus Franciæ*. Philippe II, dans sa lettre du 17 septembre à Catherine, la félicite d'un succès si glorieux (*tan glorioso suceso*). Enfin, le même mot se retrouve dans le titre d'une des nombreuses apologies de la Saint-Barthélemy.

Digitized by Google

élevés, plus souvent grossiers et cruels, qu'il aimait passionnément. Faible, emporté, très-prompt à se laisser entraîner plus loin qu'on ne voulait et d'un extrême à l'autre, il avait des alternatives d'humeur noire et d'une triviale gaîté. Tantôt il adressait à Ronsard quelques vers charmants et meilleurs que les siens, tantôt il se délectait à tout ce qu'il pouvait imaginer de bas et de sanguinaire, à décapiter des ânes et des mulets ou à tuer, vider et dépecer des porcs, les mains dans le sang et les vêtements souillés (*Papyre Masson, Lestoile*, etc.). Évidemment capable de beaucoup de mal ou de bien, et beaucoup plus enclin au mal qu'au bien, ce jeune roi, dont on fait à tort un prodige de dissimulation, était, dans cet art perfide, très-inférieur à sa mère et à son frère Henri, duc d'Anjou; mais, comme eux, il ne tenait aucun cas de la parole donnée[1].

Il avait une mortelle jalousie contre ce frère. C'était d'abord parce qu'il l'avait vu sans cesse, et le voyait encore, préférer à lui par la reine, leur mère, longtemps régente. C'était ensuite parce que Henri passait, bien gratuitement, pour un héros, pour un Alexandre, depuis les batailles de Jarnac et de Moncontour. Charles était humilié de la gloire dont on couvrait ce frère qu'on l'avait obligé, sans aucun motif valable, à nommer lieutenant-général de son royaume et chef suprême de toutes ses armées. Ce pouvoir de Henri et celui que leur mère exerçait étaient à charge au roi, qui se sentait dominé, éclipsé, et en souffrait profondément. Il voulait, lui aussi, régner et vaincre[2].

Dès qu'à Blois, après la paix de Saint-Germain, il connut Coligny, il trouva en lui l'homme dont il avait besoin, et fut fasciné, comme tant d'autres, par l'ascendant moral que ce grand caractère exerçait naturellement sur tous ceux qui se trouvaient en contact avec lui. Ce ne fut nullement à la légère que l'amiral se fia assez au roi pour se rendre à la cour; il y avait été encouragé par les chefs du tiers-parti, Cossé et Biron, par ses cousins Montmorency et Damville, par le prudent Cavaignes, par son intime ami Louis de Nassau; enfin, Téligny,

[1] « Ce bon roi, dit Brantôme, ne faisoit point difficulté de fausser sa foi toutes fois et quantes qu'il vouloit et lui venoit en fantaisie. »

[2] Une épigramme du temps, *Le Tumbeau de Charles IX, roy de France*, le peint comme étant :

....despit contre sa mère,
Envieux des hauts faictz du Roy Henri son frère,
Ennemi du plus jeune, etc.

Digitized by Google

son gendre, envoyé par lui au roi, l'avait assuré des dispositions toutes favorables de Charles. Reçu à Blois, le 12 septembre 1571, non-seulement par le roi, mais par sa mère, avec l'empressement le plus marqué, l'amiral usa bientôt de sa nouvelle influence pour faire rendre justice aux protestants partout où l'édit était violé. Charles s'y prêtait de bonne foi. Seul, Henri d'Anjou restait froid et malveillant pour Coligny (*Mém. de Cl. Haton*, p. 627 et 660) et se querella avec son frère à cause de la justice qu'il rendit à quelques huguenots persécutés dans les provinces (*Réveille-matin*, t. I, p. 129). Il paraît prouvé que ce prince vendait sa protection au clergé pour 200,000 livres de pension.

Henri n'avait pas toujours montré, au moins dans sa première jeunesse, le même zèle catholique, puisque sa sœur raconte que « son enfance n'avait pu éviter l'impression de la malheureuse huguenoterie; sans cesse il me crioit de changer de religion, jetant souvent mes *Heures* dans le feu, et, au lieu, me donnant des psalmes et prières huguenotes, me contraingnant les porter. » Mais depuis qu'il n'était plus un enfant, Henri s'était entièrement donné au catholicisme. Ce prince, à demi moine et l'homme le plus dissolu de France, avait besoin d'une religion tout extérieure, où des pénitences publiques et abjectes alternaient avec des fêtes éclatantes et souvent licencieuses.

Entre le sanguinaire, le violent et mobile Charles IX et ce dévot débauché, perfide et assassin, docile élève de toute cette écume des cours d'Italie que sa mère traînait à sa suite, l'histoire ne peut hésiter. Henri, bien plus que son frère, est digne de mépris et d'horreur.

Aussi, l'autorité morale de Coligny ne fit qu'exaspérer le duc d'Anjou, tandis que, charmé et subjugué, Charles s'y soumettait tout entier. Cette opposition des deux frères fut la cause décisive des malheurs de notre Église.

« Coligny, dit Davila, comme porté par l'estime la plus haute et devenu l'arbitre de la cour et du gouvernement, semblait seul dominer l'esprit et la volonté du roi de France[1]. » Le roi lui donna 100,000 livres pour réparer sa fortune compromise, et le produit d'une année de tous les bénéfices que laissait le cardinal son frère, ainsi que tous ses meubles, « qui auraient dû comme biens de rebelle revenir au fisc. »

[1] *Collocato in somma estimazione, quasi arbitro delle corte e del governo, solo pareva dominare il genio e la volontà del Rè di Francia.*

Digitized by Google

Salviati dit aussi (2 septembre 1572) que « depuis que l'Amiral était à la cour, il avait su, par artifices et par autorité, s'établir auprès du Roi de telle sorte qu'il le gouvernait presque absolument. Les affaires se décidaient quasi toutes d'après son avis, ce qui causait du déplaisir à Morvilliers, au comte de Retz et aux autres, et une très-grande jalousie à Mme la Régente. »

Le curé Haton fait les mêmes déclarations : Coligny, « se voyant avoir le vent royal à gré...., commença à mesnager les affaires du roy et du royaulme à son plaisir par inventions pernicieuses...., auxquelles print goust S. M., qui en fit poursuyvre l'exécution par le royaulme. »

« Pour ce temps là, ajoute-t-il avec amertume, il n'y avait que les sieurs princes, admiral, et gens huguenots qui fussent les plus favoris de S. M. » (p. 627 et suiv.). Haton va plus loin encore : il ne cesse d'accuser le roi de s'humilier devant les huguenots et surtout devant Coligny. « S. M. se humilia tant devant luy et les seigneurs de sa suitte qu'il faisoit plus grand cas de eux qu'il ne faisoit du roy de Navarre son beau-frère et du prince de Condé. » — « Les courtisans esbahis, dit un autre contemporain, jurent que le Roy finira par devenir huguenot ou au moins les favoriser plus que jamais » (*Mém. de l'Estat de France*, t. I, p. 85 et suiv.).

Quand plus tard la jalousie du malheureux et versatile monarque fut détournée par Catherine, par Henri et Retz sur Coligny lui-même, Charles disait de l'amiral dans une lettre à Schomberg (13 septembre) : « Il avoit plus de puissance et étoit mieux obéi de ceux de la nouvelle religion que je n'étois. »

Enfin, l'abbé de Caveyrac, qui atténue de toutes ses forces le crime de la cour, dépeint très-bien l'état des esprits en disant d'un projet de guerre dont nous allons parler, « qu'il acheva de perdre l'ambitieux amiral; Charles IX en goûta trop le plan, pour le malheur de celui qui l'avait formé, puisque ce sujet entreprenant en devint assez hardi pour essayer de détruire Catherine de Médicis dans l'esprit et dans le cœur de son fils.... Il la peignit aux yeux de ce prince avec des couleurs trop fortes pour être pardonnées; il la lui représenta maniant à son gré les rènes de l'empire, retenant toute l'autorité, préférant la réputation du duc d'Anjou à la gloire du roi et aux véritables intérêts de l'État. Il conseilla à Charles IX de secouer ce joug. »

Parmi les *inventions pernicieuses* que le prêtre Haton attribue au

Digitized by Google

chef des huguenots, il met en première ligne un décret de Charles IX, commandant aux marguilliers de rendre compte aux gens du roi des biens et revenus de la fabrique de chaque église; les marguilliers, Haton l'avoue, présentèrent des comptes où les recettes étaient diminuées; le roi cependant taxa les églises; et l'on supposa, à tort ou à raison, que l'influence des huguenots en était cause. On comprend à quel point la haine du clergé en fut augmentée.

La même influence s'exerça d'une manière bien plus certaine dans une question plus grave. Le grand fait politique du moment était la lutte héroïque du petit peuple hollandais contre le despotisme gigantesque de l'Espagne. Dans les Pays-Bas, la liberté et la Réforme l'emportaient sur la plus grande puissance et sur les meilleures armées de l'époque. Coligny avait suivi de loin, avec l'intérêt d'un homme d'État ennemi de l'Espagne, et d'un zélé protestant, cette merveilleuse guerre d'indépendance. Ami intime de Louis de Nassau, il avait donné d'utiles conseils à son frère Guillaume-le-Taciturne, qui plus tard épousa en quatrièmes noces la fille de l'amiral, Louise de Coligny. D'après son avis, Guillaume avait créé les *Gueux-de-mer,* hardis corsaires qui firent grand mal à l'ennemi de la Hollande[1].

Coligny s'efforça d'amener Charles IX à faire la guerre à Philippe II en Flandre. C'était le projet favori du tiers-parti aussi bien que des protestants. Anjou, les Guise et le clergé, appuyés sur l'Espagne, étaient seuls contraires à ce désir national. Chassés de Naples, vaincus à Saint-Quentin, à Gravelines, aux colonies, les Français demandaient à se venger. Les huguenots, dès la paix déclarée entre eux et les catholiques, se formèrent en corps-francs et allèrent continuer hors des frontières la guerre contre le catholicisme. Avouer et seconder ce mouvement, était évidemment la politique indiquée pour la France, sous peine de voir l'influence espagnole y grandir démésurément, y devenir, comme sous la Ligue, à peu près souveraine et éminemment funeste à l'honneur comme au repos du pays. Coligny,

[1] Les écrivains hollandais rendent témoignage aux services que Coligny rendit à leur cause : *Uit Frankrijk* (*en wie zou dat vermœd hebben?*) *kwam een raad die den grond lag tot 's lands verlossing. De vermaarde Admiraal Coligny stelde, namelijk, Willem voor, iets ter Zee te onderneemen, om eene uitkomst te verkrijgen. Hij, nog værende den eertitel van Stathouder gaf als zodanig, lastbriefen aan uitgeweeken Nederlanders, om tem vrijbuit op de Spanjaarden te vaaren. Zij kregen den naam van Water-Geuzen* (*Vereenigd Vaterland*, Martinet).

Digitized by Google

avec sa rude franchise, dit un jour à Tavannes, partisan de l'Espagne : « *Qui ne veut pas la guerre a la croix rouge dans le ventre.* » Cette croix rouge, emblème de l'Espagne, était tout au moins dans l'escarcelle de maint favori de Catherine. Gondi, par exemple, l'ancien gouverneur du roi, auquel nous verrons jouer le plus détestable rôle, était à la solde de Philippe[1]. Une telle guerre offrait un excellent moyen d'occuper les troupes françaises catholiques et réformées et de les réconcilier, ce qui, après de longs troubles civils, est souvent aussi difficile que nécessaire. Enfin, les circonstances étaient favorables : les Maures d'Espagne s'étaient révoltés contre Philippe, qui organisait contre eux à grand' peine une croisade avec le pape, Venise et les princes italiens.

Charles IX haïssait Philippe, soit à cause de sa sœur Élisabeth, morte reine d'Espagne, et qu'on disait avoir été empoisonnée par son mari, soit par jalousie, surtout depuis que l'Espagne avait pris le pas sur la France à la cour de Rome et chez l'empereur. Enfin, il était avide de gloire ; il voulait des conquêtes, des victoires, et il ne voulait pas les devoir à son frère Henri. Coligny et la guerre de Flandre, telle était la pensée favorite du roi. Coligny le savait et y comptait.

Henri, et par suite Catherine, les Guise et leur parti, s'en inquiétaient tous les jours davantage. Tant que Coligny n'avait fait que défendre quelques huguenots opprimés, Catherine, depuis la paix de Saint-Germain, dominée et comme vaincue par sa fermeté et sa droiture, l'y avait aidé volontiers, jusqu'au point de paraître presque protestante aux ennemis de la Réforme, profondément irrités. Mais, dès qu'il s'agit des intérêts de Henri, elle lutta sous main contre l'influence de l'amiral. D'ailleurs, toute résolution franche et hardie l'effrayait[2].

[1] *Lettres de Philippe II à Çuniga*, le 21 juillet, le 2 août 1572 et autres encore. — Cet Italien qui trahissait la France au profit de l'Espagne mourut en 1601, maréchal, duc et pair de France.

[2] Salviati écrivit, le 7 août, à son gouvernement : « On apprit hier matin que le Roi et les quatre secrétaires des commandements étaient demeurés avec l'Amiral depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures après minuit, et d'autres indices qu'on remarque firent naître tant de rumeurs que chacun crut la guerre déclarée. Mais tout à coup la Reine survint ; son souffle fut comme le vent qui dissipe les nuages et éclaircit l'horizon ; sa présence mit un terme à tous les bruits. »

Déjà un an auparavant, Hubert Languet mandait à l'électeur de Saxe que les catholiques redoutaient les entretiens de l'amiral avec le roi ; on disait qu'il avait en main les preuves de leurs intelligences coupables avec l'Espagne et qu'il voulait les

Digitized by Google

Cette jalousie inquiète de Catherine et de Henri fut, selon les meilleures autorités, la cause décisive des horreurs de la Saint-Barthélemy. C'est l'explication qu'en donnent quelques-uns des criminels principaux, Tavannes dans ses *Mémoires*, Henri III dans son Discours à Miron. Henri IV raconta plus tard à l'historien Mathieu qu'il tenait cette même explication pour vraie et qu'elle lui venait de Villeroy, qui, avant d'être secrétaire de ses commandements et l'un de ses conseillers d'État, avait rempli les mêmes places sous Charles IX et Henri III. Brantôme en jugeait de même, et c'est à tort que les historiens protestants ont souvent écarté de leurs récits tout cet ordre de faits, ne voulant voir qu'une question religieuse où la politique eut tant de part. Ni la gloire de nos martyrs, ni même le crime de l'Église catholique n'ont besoin de cette réticence pour demeurer aussi éclatants que le jour; et quand il en serait autrement, dans la science historique l'intérêt de la vérité prime tous les autres et les dépasse de bien haut, même les plus sacrés.

Les marques de la faveur de Charles devinrent de plus en plus nombreuses et évidentes. Ainsi, Coligny étant allé passer quelque temps dans sa terre de Châtillon-sur-Loin, le bruit courut que les Guise voulaient tenter un coup de main pour le tuer; aussitôt le roi lui envoya des gardes, et le complot, s'il existait, ne put même être tenté. Quand Charles rentra à Paris, Coligny était à sa droite, et cette vue irrita la haine du peuple et des prêtres.

En même temps, la guerre de Flandre devenait chaque jour plus imminente. La prise de La Brille par les *Gueux-de-mer*, le 1er avril 1572, encouragea le roi à s'allier de plus en plus avec les protestants. Le 6, fut signé le mariage de Marguerite et de Henri de Béarn. En ce même mois, Charles fit dire au duc d'Albe « qu'il protestait contre sa tyrannie, et que, si son impôt du dixième n'était supprimé, la France romprait avec l'Espagne » (*Lettre de Morillon, agent d'Espagne à Paris, au cardinal Granvelle*, 15 avril). Le 29, un traité fut conclu à Blois entre Charles et Élisabeth; c'était en réalité une alliance contre

montrer à Charles : « *Pontificii plurimum metuunt Amiralii cum rege colloquium; nam sunt persuasi, Amiralium habere certa documenta, quibus Regi fidem faciat de conspirationibus subditorum ipsius cum Hispanis, et metuunt ne regis animum flectat quo volet : nam Rex nuper satis indicavit se esse propenso in eum animo, cum ei misit decem millia francorum pro viatico* (*Epp.*, lib. I, p. 179, cité par M. de Polenz, t. II, p. 463).

Digitized by Google

l'Espagne. Deux mois après, ce fut à Madrid même que l'ambassadeur de Charles osa tenir à Philippe II un langage menaçant (17 juin). Le roi ordonna à Fénelon (VII, p. 301) de régler avec la reine Élisabeth le partage futur des Pays-Bas. En attendant, 400 Anglais et 500 Français occupèrent Flessingue. Louis de Nassau avait eu avec le roi, vers la fin de juillet 1561, à Lumigny, près Fontenay-en-Brie, une entrevue secrète ménagée par Montmorency (Tommasio, *Relations des amb. vénitiens*). On avait conseillé, assez dédaigneusement, à ce prince de commencer par prendre des villes; il prit en effet Valenciennes et Mons; mais Valenciennes fut bientôt reprise par le duc d'Albe, et ce dernier défit, devant Mons, les corps-francs de huguenots que commandait Genlis, resté prisonnier avec plusieurs autres gentilshommes français. Mais cet échec lui-même et plus encore la cruauté d'Albe, qui fit périr Genlis et 200 prisonniers, excitèrent d'autant plus les huguenots à désirer la guerre. Ils avaient été trahis par la cour de France, peut-être par Catherine. Le prince d'Orange osa s'avancer en Brabant et en Hainaut, encouragé par tout ce qu'il apprenait de l'influence croissante de Coligny en France et par l'espérance de l'appui efficace qu'il pouvait en attendre.

Catherine, effrayée, essaya alors sur son fils l'effet d'une scène de reproches et de larmes. Elle alla le troubler près de Montpipeau au milieu de son plaisir favori, la chasse, et l'accabla de ses plaintes. Elle triompha aisément de sa faiblesse[1]; mais il fallut beaucoup moins d'efforts à Coligny pour reprendre sur le roi son crédit un instant ébranlé. Catherine, mortellement blessée de se voir effacée, accumulait en secret au fond de son cœur une haine croissante contre lui.

D'un autre côté, Morillon écrivait : « Le duc d'Albe est désespéré » (10 août). Les doubles préparatifs se continuaient pour la guerre et pour les noces. Le mariage avait été retardé par l'attente inutile d'une dispense que Pie V ni son successeur Grégoire XIII ne voulaient donner, puis par la mort de Jeanne d'Albret et enfin par une maladie de la duchesse de Lorraine, sœur aînée de Marguerite. Quant à la dispense, Charles IX impatienté avait dit à Jeanne, qu'il appelait sa bonne tante : « Je ne suis pas huguenot, mais je ne suis pas sot

[1] Le 10 août 1570, Walsingham écrit que le roi se serait déclaré ce jour-même pour le projet favori de l'amiral, si la reine-mère, les larmes aux yeux, ne l'avait fait ajourner.

Digitized by Google

aussi. Si M. le pape fait trop la beste, je prendray moi mesme Margot par la main et la mèneray espouser en plein presche.»

On résolut de se passer de dispense (Charles IX, *Lettre à Ferailz*, 24 août). Tout au plus, Catherine en fit-elle rédiger une fausse pour tromper les scrupules du cardinal de Bourbon et même de Marguerite. Ce refus du pape avait vivement contrarié la cour. En prenant le parti très-peu catholique de se passer de dispense, on adopta en même temps deux précautions nécessaires : l'une consistait à envoyer à Mandelot, gouverneur de Lyon, pour le cas où un courrier de Rome y passerait, l'ordre formel de le retenir; on empêchait ainsi un refus d'arriver à temps. De plus, pour empêcher le pape d'être instruit de ce qui se passait, ce qui l'aurait sans doute décidé à refuser, et pour recevoir, fût-ce même après la cérémonie, l'autorisation désirée, on défendit aux gouverneurs dans toutes les directions de laisser aucun courrier *passer les monts* avant six jours[1].

Jeanne d'Albret, qui était à Paris depuis peu, habitait, rue de Grenelle-Saint-Honoré, l'hôtel de Guillart, ancien évêque de Chartres, devenu protestant[2]. Elle avait grand' peine à s'entendre avec l'artificieuse Catherine sur les conditions du mariage et les formes du cérémonial. Sa loyauté était fatiguée des tergiversations sans terme, des fins de non-recevoir que la rusée Florentine opposait jour après jour aux franches propositions de la reine de Navarre. Celle-ci, très-attachée à sa foi de huguenote, avait consulté une réunion de quelques pasteurs sur les cérémonies nuptiales (on trouvera aux *Pièces historiques* leur réponse). Elle écrivit à son fils une admirable lettre où elle lui demande d'envoyer immédiatement à son aide son chancelier Barbier de Francour. Elle y trace en quelques mots pleins de dégoût un

[1] Ces lettres, qui à nos yeux s'expliquent ainsi très-naturellement, ont été considérées par M. Paulin Paris et par bien d'autres, la dernière par M. Michelet lui-même, comme ayant trait à la Saint-Barthélemy. C'est à tort, selon nous. La coïncidence des six jours, à dater du 18, avec le 24, jour du massacre, frappe d'abord. Mais on conviendra que le 24 il était absolument impossible qu'aucun fugitif de la Saint-Barthélemy arrivât à Lyon et bien moins encore aux Alpes. Il fallait alors plusieurs jours pour aller de Paris à Lyon, même avec la rapidité d'une fuite désespérée. Des courriers arrivant à Lyon le 24 ne pouvaient apporter de Paris au pape que les nouvelles du 18, celles du mariage. Il faut se rappeler combien, en présence des huguenots, des Guise, du clergé et du peuple, se brouiller avec le pape, se laisser peut-être excommunier était un péril redoutable pour le roi.

[2] C'était sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le n° 49.

Digitized by Google

éloquent tableau des dérèglements abominables de la cour de France, et elle se plaint que les fatigues et les soucis la rendent malade (voir cette lettre dans la *France protestante*, art. *Jeanne d'Albret*). Son mal s'aggrava rapidement, et le 9 juin elle mourut en pieuse chrétienne, transmettant par sa mort au prince de Béarn le titre et les droits de roi de Navarre. On a cru que Henri ou Catherine l'avaient fait empoisonner par le parfumeur florentin René Bianchi, établi sur le pont Saint-Michel et désigné par la haine des Parisiens sous le nom d'*empoisonneur de la reine*. Jeanne lui avait acheté des *gants* et des *collets de senteur*. Mais rien n'a prouvé ce crime. D'ailleurs Catherine dut être contrariée de cette mort, parce qu'elle retarda le mariage, et le duc d'Anjou n'y avait pas d'intérêt très-direct; son cousin de Béarn eût été une victime mieux choisie; la mort de Jeanne ne changeait rien, et l'on s'attriste en voyant cette noble figure disparaître ainsi, à peine regrettée au bout de quelques jours, si ce n'est peut-être de son fils.

Catherine, qui cherchait par toute l'Europe un trône pour Anjou, ne voyant aucun moyen de lui donner celui de Marie Stuart, ni celui d'Élisabeth, songeait à la Pologne. Charles IX, ardent à se défaire d'un frère qu'il enviait et redoutait, entra avec sa fougue ordinaire dans ce projet; Coligny et les huguenots se réjouirent à l'idée d'être délivrés ainsi du seul prince qui leur fût toujours hostile[1]. Henri, épris des plaisirs relâchés et splendides de la cour de France et de Paris, et d'ailleurs espérant toujours, d'un accident de chasse ou de quelque maladie, la mort de son frère aîné, n'osait cependant refuser ce trône du Nord que lui proposait sa mère, mais essayait de se dérober à cet honneur, qui l'éloignait du théâtre de ses désordres et de l'objet de son ambition secrète. Coligny conseilla au roi de l'obliger à répondre franchement oui ou non. Les rapports si épineux des deux frères et la haine du prince contre l'amiral en devinrent plus violents que jamais. Voici en quels termes, empreints d'un caractère évident de vérité, il l'a dit lui-même : « La Royne ma mère et moi, par 3 ou 4 fois, desjà nous estions apperceu que quant l'admiral de Chastillon avoit entretenu en particulier le Roy mon frère (ce qui advenoit souvent, à eux deux seuls) en de bien longues conférences, si lors

[1] Le duc d'Alençon, comme sa mère et plus que Charles IX, inclina vers le protestantisme toutes les fois qu'il crut y voir son intérêt. Il fut le seul membre de la famille royale qui ne prit point de part à la Saint-Barthélemy et ne l'approuva jamais.

Digitized by Google

et par cas d'avanture après le départ de l'admiral, la Royne et moi abordions le Roy pour luy parler de quelques affaires, voire mesme de celles qui ne regardoient que son plaisir, nous le trouvions estrangement fougueux et renfrongné, avec un visage et des contenances rudes, et encore davantage ses réponses qui n'estoient pas vrayment celles qu'il avoit accoustumé de faire à la Royne ma mère, precédemment accompagnées d'honneur et de respect, tel qu'il lui portait, et à moi de faveur et de tous signes de bienveillance. Cela nous estant ainsi arrivé plusieurs fois, et encore en mon particulier bien peu de temps devant la Saint-Barthélemy, partant exprès de mon logis pour aller voir le Roy, comme ie fus entré dans sa chambre et demandé où il estoit, et que quelqu'un m'eut répondu qu'il estoit dans son cabinet, d'où tout presentement l'admiral venoit de sortir, qui y auoit esté seul fort long temps, i'y entray incontinent comme i'auois accoustumé. Mais si tost que le Roy mon frère m'eut apperceu, sans me rien dire, il commença à se pourmener furieusement à grands pas, me regardant souuent de trauers et de fort mauuais œil, mettant par fois la main sur sa dague, et d'une façon si animeuse que ie n'attendois autre chose, sinon qu'il me vint colleter pour me poignarder, et ainsi ie demeurois touiours en ceruelle. Et comme il continuoit ceste façon de marcher et ces contenances si estranges, ie fus fort marry d'estre entré, pensant au danger ou i'estois, mais encore plus à m'en oster, ce que ie fis si destrement qu'en se promenant ainsi et me tournant le dos, ie me retiray promptement vers la porte que i'ouvris, et avec une révérence plus courte que celle de l'entrée, ie fis ma sortie, qui ne fut quasi point apperceu de luy que ie ne fusse dehors, tant i'en sceuz prendre le temps à propos; et ne la peus faire pourtant si soudaine qu'il ne me iettast encores deux ou trois facheuses œillades, sans me dire ni faire autre chose, ni moi à luy que tirer doucement la porte après moy, faisant mon compte (comme on dit) de l'auoir belle eschappée. Et de ce pas m'en allai trouver la Royne ma mère, à laquelle faisant tout ce discours, et conioignant tous les rapports, aduis et suspitions, le temps et toutes les circonstances passées auec cette dernière rencontre, nous demeurames l'un et l'autre aisement persuadez et comme certains que l'Admiral estoit celuy qui auoit imprimé au Roy quelque mauuaise et sinistre opinion de nous, et résolumes dès lors de nous en déffaire et d'en chercher les moyens

Digitized by Google

avec Madame de Nemours, à qui seule nous estimasmes qu'on le pouuoit descouvrir, pour la haine mortelle que nous sçauions qu'elle luy portoit.»

Mme de Nemours était la veuve remariée du duc de Guise. Son fils et le duc d'Anjou lui firent d'abord une proposition atroce qu'elle repoussa. Ils l'engagèrent à tuer elle-même l'amiral d'un coup de pistolet, qui pouvait être tiré presque à bout portant, en présence de la reine et au milieu de ses dames (Lettre de Salviati, 24 août). La gloire de venger de ses mains son premier mari sur le prétendu complice de Poltrot ne tenta nullement la duchesse. Certain capitaine gascon, auquel on songea un instant, ayant été écarté ensuite comme indiscret et imprudent, les trois nobles assassins arrêtèrent leur choix sur Maurevel[1]. Il s'était distingué en 1569 par un assassinat célèbre. Deux mille écus d'or ayant été promis à celui qui tuerait Coligny, ce qui fut publié au nom du roi par tous les carrefours de Paris, il voulut les gagner, mais il tua, au lieu de l'amiral, Jacques de Vaudray, sieur de Mouy. On lui sut tellement bon gré de l'intention, qu'il reçut les 2000 écus comme s'il avait mieux su diriger ses coups (Claude Haton), et Charles IX écrivit à son frère, le duc d'Alençon, en date du 10 octobre 1569, la fameuse lettre que la Convention publia (14 ventôse an II), où il commande à son frère de donner à Maurevel le collier de son ordre en qualité d'assassin de Mouy, et demande pour lui «qu'il soit par les manants et habitants de ma bonne ville de Paris grattifié de quelque honnête présent selon ses mérites.» On le réserva pour quelque occasion plus favorable.

Ce moment était venu, et toutes les mesures furent prises avec une habileté consommée.

Cependant le mariage royal s'accomplit. Le dimanche 17, au soir, eurent lieu au Louvre les fiançailles suivies d'un souper et d'un bal, après lesquels l'épousée, selon l'étiquette du temps, fut conduite en pompe à l'évêché, où elle passa la nuit. Le lendemain, jour du mariage, le roi de Navarre, accompagné de toute la cour, alla chercher Margue-

[1] Charles de Louviers, sieur de Maurevel, appelé aussi, mais à tort, Montravel, Maurevert, Moureveil, ancien page de la maison de Lorraine, puis officier au service d'Espagne et enfin agent du duc de Guise. Le nonce Salviati l'appelle «un élève du vieux M. de Guise, marié à cette demoiselle d'Arles que la reine d'Espagne avait amenée avec elle et qui depuis la mort de cette princesse a été recueillie par la reine-mère» (*Dépêche au cardinal secrétaire d'État*, 24 août).

Digitized by Google

rite à l'évêché. On décrit avec complaisance le luxe éblouissant des costumes, au milieu desquels on remarquait d'autant plus l'extrême simplicité de la plupart des seigneurs huguenots, «qui n'estoient vestus que de leurs habits ordinaires.» Par une galerie tendue de drap d'or et construite le long de la cathédrale, depuis l'évêché jusqu'au parvis, le cortége amena les deux époux devant l'église.

Marguerite, selon la coutume observée pour les filles des rois, fut mariée, non dans la cathédrale, mais sur la place même du Parvis, où une haute estrade couverte d'étoffes magnifiques, avait été érigée en face de l'église. Ce fut là que le cardinal de Bourbon unit les époux, après quoi, dans l'intérieur de la cathédrale, «fut chantée la messe, à laquelle n'assista ledit roy de Navarre; toutefois entra dedans ladite église et conuoya son épousée jusques dans le chœur d'icelle église en son siége royal qui lui estoit là préparé, et, sitost qu'elle fust prosternée à deux genoux, il roy de Navarre luy fit la révérence et se retira de ladite église. La messe chantée, il se représenta devant la grand porte d'icelle église, et, sans entrer dedans, attendit son espousée, pour la conduyre au Palais (de Justice), où estoient les tables dressées et le disné préparé pour l'assemblée. Le roy et messieurs les ducs d'Anjou et d'Alençon ses frères accompagnèrent la ditte Madame de Navarre leur sœur tant par les rues que dedans l'église à la messe, où ilz assistèrent tout au long en grande dévotion et révérence, ayans douleur au cœur de ce que le roy de Navarre ne s'estoit volu réduire à l'église catholicque, comme ilz espéroient» (Haton, p. 664).

Pendant la messe, écrit Coligny à sa femme, «*le roy de Navarre c'est promené en une court auecques tous ceux de la Religion qui l'accompagnoient.*» Ce fut sans doute après l'office que l'historien De Thou, fort jeune encore, sauta par-dessus une barrière et entra ainsi dans le chœur de l'église pour voir de près le héros. «Il y écouta avec une grande curiosité la conversation de l'amiral de Coligny et de Montmorency-Danville qu'on persécuta si fort depuis» (*Mém.*). Remarquant aux voûtes de Notre-Dame les drapeaux huguenots pris à Moncontour et à Jarnac, l'amiral dit, en faisant allusion à la guerre projetée contre l'Espagne: «Nous en mettrons d'autres à la place, plus agréables à voir.»

Rentré chez lui après la cérémonie, il en rendit compte à sa femme

Digitized by Google

dans cette lettre aimable et grave que nous avons citée, la dernière qu'elle reçut de lui[1]. Il espère revenir auprès d'elle la semaine suivante. Il y aura encore trois ou quatre jours de fêtes qui ne lui plaisent guères. Ensuite viendra le tour des affaires. « Le Roy m'a asseuré et promys quelques jours pour donner ordre à plusieurs plainctes qui se font en divers endroits de ce royaulme, de l'infraction de l'édit, à quoy il est bien raisonnable que je m'emploie aultant qu'il sera en moy possible; et encore que j'aye infiniment envye de vous voir, sy auroys je grand regret, et croy qu'aussi auriez vous, si je faillois à m'employer en tel affaire de tout mon pouvoir. »

Les fêtes dont il parle sont décrites avec de longs détails dans les mémoires du temps. C'étaient des bals, des festins, des jeux de bague, des mascarades où les deux rois et les princes, déguisés en dieux marins, montaient des chars qui représentaient *des escueils de mer tout argentés*. C'était le *jeu du paradis et d'enfer*, où il s'agissait de délivrer des nymphes captives, et où l'abbé Étienne Leroy, chanteur célèbre, descendit du plafond de la salle, habillé en Mercure et monté sur un coq. Au milieu de ces divertissements bizarres et souvent licencieux, il paraît positif qu'on se plaisait à rire de la rusticité et de la *huguenoterie* du marié. Ce ne fut pas la seule fois qu'on l'insulta ainsi dans cette cour[2].

Le même témoin que nous avons cité plus haut, Claude Haton,

[1] Inexactement rapportée dans les *Mémoires de l'Estat de France*, cette lettre a été textuellement reproduite par M. Jules Bonnet dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. I, p. 369, d'après l'original qui existe dans la collection de M. Tronchin à Genève. On sait que Mme l'Amirale, fille du comte d'Entremont, seigneur savoisien, éprise de Coligny et de son noble rôle, lui avait elle-même offert sa main, ayant l'ambition, comme elle le disait elle-même, d'être la Marcia de ce nouveau Caton. Digne de lui par le cœur, noble et riche, elle lui offrait en outre l'avantage politique très-considérable d'une retraite hors de France dans ses terres. Aussi les chefs du monde catholique et le duc de Savoie firent les plus grands efforts pour empêcher ce mariage. Quant à l'évêque Salviati, nonce du Saint-Siége, il avait conseillé simplement d'assassiner Mlle d'Entremont. Il le dit lui-même au cardinal secrétaire d'État dans une dépêche en chiffres du 30 août 1570 : « Je n'ai pas manqué d'entretenir de ce mariage l'ambassadeur du duc de Savoie.... et je lui ai dit que, dans la conjonction présente, le remède serait de se débarrasser, par tous les moyens possibles, de cette méchante fiancée. »

[2] « La veille de la Toussaints le roy de Navarre jouoit avec le duc de Guise à la paulme, où le peu de compte qu'on faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galloppoit à tous propos de paroles et de brocards, comme on eut fait un simple page ou laquais de cour, faisoit bien mal au cœur à beaucoup d'honnestes hommes, qui les regardoient jouer » (Lestoile).

Digitized by Google

exprime le vif mécontentement des Parisiens, « lesquelz eussent bien volu ce mariage se faire aultre part qu'en leur ville, pour la crainte qu'ils avoient d'estre saccagez et volez dedans leurs maisons par une sédition qu'ils croyoient debuoir aduenir en leur ville par cette assemblée de séditieux huguenots. » Il décrit les deux partis, « tous armez et bien montez comme s'ils eussent volu aller à la guerre. » Rien n'était égal cependant entre ces deux partis. Outre que les Guise avaient pour eux la faveur populaire, ils se tenaient prêts à tout événement. Le duc était entré à Paris avec un très-nombreux cortége. Il avait distribué ses gentilshommes et leur suite dans son vaste hôtel de la rue du Chaume, chez les seigneurs de son parti, chez le clergé, les chanoines des principales églises et les moines des grands couvents. Rien de plus facile que de réunir tout ce monde au moindre signal. Les huguenots, au contraire, bien loin de se préparer à quelque coup de main, s'étaient logés où ils avaient pu, sans que personne en eût pris note, dispersés par tout Paris, excepté seulement un groupe de gentilshommes que rien n'avait pu rassurer et qui s'étaient logés ensemble, hors de la ville et au delà de la Seine, dans le faubourg Saint-Germain, avec le comte de Montgommery, le vidame de Chartres et quelques autres seigneurs. Cette précaution les sauva.

Quant à Coligny, il habitait l'hôtel de Ponthieu, rue de Béthizy[1], très-près du Louvre, plus loin de l'hôtel de Guise, mais entre les deux; c'était le dernier emplacement qu'il eût choisi s'il avait médité quelque révolte. Plusieurs de ses adhérents les plus proches s'étaient trouvé une demeure dans ce voisinage si défavorable.

Cette sécurité de l'amiral a souvent étonné les historiens; elle désolait même alors quelques-uns de ses partisans, plus inquiets que lui.

Il est certain que les avis ne lui ont pas manqué, ni à ses amis. Lestoile rapporte qu'au moment où il quitta Châtillon pour n'y plus revenir, une paysanne se précipita à ses pieds et fit de vains efforts pour lui persuader de ne pas aller chercher la mort à Paris. Les capitaines Blosset et Langoiran l'avertirent du péril, à Paris même, deux jours avant la tentative d'assassinat dont il fut l'objet, et le quittèrent

[1] La maison où se trouve aujourd'hui le *Café de l'Amiral Coligny*, rue de Rivoli, 144, occupe à peu près l'emplacement de cette demeure aux tragiques souvenirs, qui a porté longtemps le n° 14 de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui a été démolie en 1850 pour le prolongement de la rue de Rivoli.

Digitized by Google

sans avoir pu le convaincre. La Troche alla jusqu'à lui dire : « Ou vous êtes le plus méchant des hommes, ou vous serez pendu avec nous. »

Enfin, le maréchal de Montmorency, qui voyait le pouvoir des politiques s'affaiblir, et la question se poser de nouveau entre l'influence morale de Coligny et la fureur très-peu scrupuleuse des Guise, s'éloigna prudemment de Paris en faisant avertir lui-même son parent par le sieur de Malherbe, bien certain, si les Guise triomphaient, d'être enveloppé dans leur vengeance avec tous les siens.

Aux avis de ce genre, l'amiral, selon De Thou, « respondit toujours qu'il aimoit mieux mourir et être traîné par les rues de Paris, que de recommencer la guerre civile et de donner lieu de penser qu'il eût la moindre défiance du Roy, qui depuis si peu de temps l'avoit remis dans ses bonnes grâces. »

D'autres gentilshommes protestants, Mornay, Jean de Mergey, reçurent également des avertissements[1]. De Thou (*Mém.*, p. 13) raconte que peu avant la Saint-Barthélemy, à Vienne en Dauphiné, un capitaine nommé Maye lui disait « qu'il fallait que l'amiral fût dans un étrange aveuglement pour négliger avec tant d'imprudence le conseil de ses amis. »

Même à l'étranger, on prévoyait une catastrophe. « Un mois à l'avance, on l'écrivit de Rome à l'empereur, et le duc de Bavière en parlait » (Groen, t. IV, p. 69, et *Appendice*, p. 13). On lit dans les *Registres de la Vénérable Compagnie des pasteurs de Genève*, à la date du 1er août 1572, que le gouvernement genevois engageait à une grande prudence les pasteurs qui auraient quelque affaire en France.

Enfin, un homme politique fort habile et parfaitement placé pour tout observer, l'évêque de Valence, Jean de Montluc, qui jusqu'alors avait eu des titres réels à la confiance des huguenots, prévoyant bien, dit un historien, « l'horrible tempeste qui menaçoit la France, ne demandoit qu'à trouver quelque ouverture pour en sortir et n'estre témoin des maux de ceux de la Religion, pour lesquels il avoit écrit autrefois une fort docte remonstrance[2]. Quelques jours auparavant, il avoit dit, non seulement au comte de la Rochefoucault, mais aussi à beaucoup d'autres, qu'il craignoit fort que leurs manières de faire

[1] On en trouve une longue série, mentionnée dans le *Réveille-matin* (Cimber et Danjou, t. VII, p. 173).

[2] Il partit le 17 pour la Pologne, chargé de préparer l'élection du duc d'Anjou.

Digitized by Google

(il entendoit les levées pour la guerre de Flandre) leur apporteroyent quelque dommage, et qu'il devinoit desia qu'un grand desastre tomberoit sur eux : partant, qu'ils se gardassent, s'ils estoient sages, et qu'ils se comportassent autrement, ou pour le moins qu'ils reprinssent le chemin de leurs maisons; qu'il n'y auoit occasion de se fier beaucoup ès belles apparences de la Cour, ni de demeurer longtemps en icelle, veu qu'ils estoient hays et enviez de la pluspart des Princes et Seigneurs, et de tout le peuple en général.»

« On adioustoit à tout cela que la faction des séditieux desiroit la ruine des Huguenots, sur toutes choses; que le lieu et le temps la facilitoyent; la voulant donc et la pouuant mettre à effect, qu'on ne devoit attendre autre chose d'eux. Mais le visage du Roy trompoit tout le monde» (*Mém. de l'Estat de France*).

Les écrivains du genre de M. Capefigue trouvent très-simple d'expliquer la crédulité de Coligny par une vanité puérile, par la joie insensée où la faveur du roi et les bonnes grâces de la cour jetaient ce rebelle réconcilié. De pareilles appréciations sont utiles en ce qu'elles discréditent irrévocablement les prétendus historiens qu'une frivole médiocrité d'esprit ou un misérable intérêt de parti peuvent aveugler à un tel point.

Coligny, comblé de dignités et d'honneurs dès sa jeunesse, avait l'âme trop haute et trop chrétienne pour se laisser gagner par de pareilles séductions. Il avait des motifs d'un tout autre ordre, motifs variés et tous dignes de lui. D'abord il détestait la guerre civile, lui qui si souvent avait eu à la faire, et il désirait ardemment la paix à l'intérieur. Or, son départ de Paris, dans un moment où tant d'espérances avaient été éveillées, aurait causé parmi les protestants le plus grand trouble et eût été peut-être le signal d'une nouvelle levée de boucliers. Il put s'en assurer par les alarmes que répandit le faux bruit de sa retraite prochaine[1]. Il avait, non-seulement à l'égard de ceux qui l'avaient suivi à Paris, mais vis-à-vis l'Église réformée de France, vis-à-vis tous les protestants du monde, une responsabilité dont il sentait tout le poids. Il savait combien le prince d'Orange et Louis de

[1] « Quand les députez des Eglises Réformées enuoyez en Cour pour faire plaintes des outrages faits en diuers endroits à plusieurs de ladite Religion, entendirent que l'Amiral deliberoit se retirer, ils luy portèrent soudainement leurs requettes et demandes, le priant de ne partir de là que premièrement il n'eust fait pourvoir aux affaires des Eglises » (*Mém. de l'Estat de France*).

Digitized by Google

Nassau, son frère, comptaient sur son influence pour achever l'œuvre glorieuse de l'émancipation religieuse et nationale des Pays-Bas, ainsi que la diminution du pouvoir exorbitant et atroce de Philippe II. S'il cédait aux terreurs de ses amis, il abandonnait cette grande tâche, et la moitié au moins des Pays-Bas restait pour toujours peut-être, pour longtemps au moins, espagnole et catholique. La France, et c'est ce qui lui tenait le plus à cœur, la France, s'il ne réussissait pas à soulever Charles IX contre Philippe, devenait une sorte de vassale de l'Espagne, exposée à toutes les intrigues déloyales et intéressées du *démon du Midi*, et comme accablée sous cette influence étrangère, ignominieuse et fatale, qu'on appela bientôt dérisoirement *le catholicon d'Espagne.*

Il est vrai que l'amiral a péri et que toutes ces choses sont arrivées après le désastre épouvantable au milieu duquel il disparut. Mais Coligny comptait, après Dieu, sur lui-même, sur son ascendant auprès du roi, et l'on peut affirmer que si, le 24 août, il n'avait été déjà blessé et captif sur son lit de douleur, les protestants n'auraient eu rien à craindre. Coligny debout, Charles IX eût été impossible à entraîner. A ces motifs de politique et de conscience, ajoutons qu'il est un degré de lâcheté trop infâme, de perversité trop atroce, pour qu'une âme élevée et droite comme celle de Coligny puisse en admettre l'idée. Il ne put croire que le roi, qui l'appelait partout et publiquement son père, le roi dont ses frères en la foi et lui-même étaient les hôtes, le roi qui venait de s'unir à eux par le mariage de sa propre sœur, foulerait aux pieds à la fois tout sentiment d'honneur, de respect pour lui-même et pour la foi jurée, toute pudeur, et cela afin de servir les haines d'un frère qu'il enviait, d'une mère dont il se défiait à trop juste titre, et des Guise dont la grandeur lui était un sujet d'alarme. Coligny avait raison d'en juger ainsi. Il fallut le péril où l'assassinat manqué de l'amiral jeta Henri III et Guise; il fallut l'astuce prodigieuse et l'incroyable dépravation de Catherine et d'Anjou; il fallut l'emportement imprévu où la peur, la jalousie du pouvoir, un tempérament faible, mais sanguinaire, finirent par jeter le roi; il fallut toutes ces causes réunies et impossibles à prévoir pour enfanter le crime de la Saint-Barthélemy. Si Charles IX n'était pas sincère dans ses témoignages d'affection, l'amiral est sans excuse de s'être laissé si cruellement abuser par un enfant fougueux. Mais si le politique exercé

Digitized by Google

a eu lieu de reconnaître la pleine sincérité du roi, il devait agir comme il l'a fait.

Avouons que, pour raisonner comme Coligny, il fallait une âme intrépide; mais ne nous laissons pas dominer par la connaissance du fait accompli, par cet aspect tout autre que prennent après l'événement les chances diverses qui se sont réalisées ou non; reconnaissons plutôt que, loyale et hardie, la conduite de l'amiral ne fut ni insensée, ni indigne d'un politique profond et chrétien. «En restant, dit très-justement M. Michelet, il pourvut à son honneur, il servit grandement son parti; il agit, comme on doit dans les circonstances douteuses, avec une prudence héroïque.»

Le vendredi 22 août, vers onze heures, après un conseil tenu chez le roi, Coligny l'accompagna au jeu de paume du Louvre, le quitta ensuite pour aller dîner, et retourna chez lui à pied, suivi de douze ou quinze gentilshommes. Il marchait lentement entre Guerchy et l'aîné des frères Pruneau, occupé d'une requête qu'on venait de lui remettre et qu'il lisait. Il passait près de Saint-Germain-l'Auxerrois, lorsque, d'une fenêtre treillissée et de plus masquée par de vieilles étoffes, Maurevel lui tira deux coups d'arquebuse. Il l'attendait là depuis trois jours, avec une arme chargée de balles de cuivre, dans la maison d'un chanoine, ancien précepteur du duc de Guise, nommé Villemur. Chailly, surintendant des affaires du duc, l'y avait conduit. Aussitôt après son crime, Maurevel descendit, trouva un cheval d'Espagne amené des écuries du duc, qui l'attendait tout sellé et bridé, sortit par une porte de derrière qui donnait sur le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, et parvint à s'échapper.

Le blessé ordonna immédiatement qu'on avertît le roi, et rentra soutenu par ses gentilshommes.

Charles IX, qui jouait à la paume avec Guise et Téligny, s'emporta à cette nouvelle et quitta le jeu avec ses jurons accoutumés, se plaignant de n'avoir jamais de paix, déclarant qu'il vengerait l'amiral et ne doutant pas que le coup ne vînt de la maison de Guise. Sa sœur, la reine Marguerite, l'atteste : «Il en fust en si grande colère contre M. de Guise, qu'il jura qu'il en feroit justice. Et si M. de Guise ne se fust tenu caché tout ce jour là, le roy l'eust fait prendre.... Il ne peust modérer ni changer ce passionné désir d'en faire justice, et commanda toujours qu'on cherchast M. de Guise, que l'on le prist, qu'il ne vouloit point qu'un tel acte demeurast impuny.»

Digitized by Google

Tavannes et Salviati, qui ne sont suspects ni l'un ni l'autre, attestent aussi que le roi ignorait ce guet-apens et en fut profondément irrité[1].

Il l'était encore quand, le lendemain avant midi, le duc de Guise et son oncle d'Aumale, espérant probablement l'intimider, vinrent lui dire qu'ils voyaient que leurs services avaient cessé de lui plaire, et lui demandèrent la permission de quitter la cour et Paris. Loin de les retenir, il leur répondit brusquement : « Vous le pouvez, et où que vous soyez, s'il se trouve que vous soyez les auteurs de ce malheureux coup, je saurai vous reprendre. » Les deux princes feignirent d'obéir, sortirent à l'instant et se dirigèrent vers la porte Saint-Antoine ; mais, avant d'y arriver, ils tournèrent bride et restèrent à Paris, en communication avec le Louvre.

En arrivant chez lui, Coligny fit appeler aussitôt l'éminent chirurgien Ambroise Paré[2] et le pasteur Pierre Merlin, attaché à sa maison. Ses paroles, ses prières, sa présence d'esprit et son courage furent, ce n'est pas trop dire, d'un héros et d'un saint. Il avait l'index de la main droite brisé et une balle dans le bras gauche. On le croyait en danger de mort. La double opération fut longue et douloureuse ; l'instrument dont se servit Paré pour l'amputation du doigt n'était pas en bon état ; il fallut recommencer trois fois. Après le pansement, le blessé chargea en secret Merlin de faire donner de sa part cent écus au consistoire de Paris pour les pauvres.

[1] La lettre suivante de Charles à Mandelot nous paraît évidemment sincère. Le roi l'informe des mesures prises ou à prendre pour rassurer les protestants et se saisir de l'assassin.

« ....Je incontinent enuoye de toutes parts pour le suivre, tâcher de l'attrapper et en faire faire telle punition que ung acte si meschant le requiert ; très desplaisant, au surplus, de tel inconveniant, pour la réparation duquel je ne veulx rien oblier. Et d'aultant que la nouvelle pourrait esmouvoir plusieurs de mes subjectz d'une part et d'autre, je vous prie, M. de Mandelot, que, faisant entendre, ès lieux de votre gouvernement où verrez qu'il y sera de besoing, comme le faict est advenu, vous admonestiez et assuriez ung chacun que mon intention est de garder inviolablement mon édict de pacification, et chastier les contrevenants si estroictement que l'on jugera quelle est la sincérité de ma volunté, comme je me délibère en ceste occasion, d'en rendre bon exemple.... »

Les preuves de la sincérité de Charles en ce moment abondent. On trouva dans les papiers de Coligny une lettre du maréchal de Montmorency, promettant de le venger avec d'autant plus d'éclat qu'il savait combien l'attentat commis contre lui avait indigné le roi.

[2] Paré demeurait dans la rue de l'Arondelle (Hirondelle), qui aboutit au pont Saint-Michel.

Digitized by Google

Les principaux huguenots accoururent tous à la nouvelle de l'attentat, inquiets et indignés. Mornay y fut des premiers. Les maréchaux de Cossé et Damville étant venus visiter Coligny, il leur exprima sa douleur de se voir hors d'état de faire la guerre en Flandre. Il envoya Damville, son neveu, et son gendre Téligny prier le roi de venir le voir, parce qu'il se croyait en danger de mourir et qu'il avait des choses importantes à lui dire.

Déjà le roi de Navarre et le prince de Condé étaient allés trouver Charles pour lui demander justice et lui dire qu'ils se retiraient de sa cour, où il n'y avait point de sûreté pour eux. Le roi les retint, et sa colère, ses serments répétés de venger l'amiral les rassurèrent.

Il se rendit ensuite à la demande de Coligny. Sa mère et son frère d'Anjou se gardèrent de l'y laisser aller sans eux[1]. Ils y furent suivis par le duc de Montpensier et le cardinal de Bourbon, les maréchaux de Tavannes, Cossé, Damville et deux autres Montmorency, Thoré et Méru, le comte de Retz et, bientôt après, le duc de Nevers, étrange entrevue où le lit de douleur du plus grand des martyrs de la Saint-Barthélemy se trouvait entouré de quelques amis et de tous les principaux exécuteurs du massacre, à l'exception de Guise et d'Angoulême. Le roi, en entrant, dit à l'amiral : « La blessure est pour vous, mais la douleur pour moi et pour moi l'outrage. » Il lui promit de le venger et lui proposa, pour le mettre en sûreté, de le faire transporter au Louvre.

Il existe de cette entrevue deux relations assez différentes, quoique émanées de témoins oculaires ; l'une est le récit de Henri III à Miron, son médecin ; l'autre, insérée dans les *Mémoires de l'Estat de France*, est d'un inconnu. Suivant ce dernier, Coligny se plaignit au roi de ce qu'on ne pouvait tourner un œuf en son conseil sans que l'Espagne en fût avertie[2]. Il se plaignit en particulier de ce que Genlis et sa

[1] « Le Roy mon frère le voulant aller voir à son logis, la Reyne, ma mère, et moi, nous délibérâmes d'estre de la partie pour l'accompagner et voir aussi les contenances de l'admiral » (*Discours de Henri III à Miron*).

[2] Le malheureux Charles ne l'ignorait pas. Lestoile rapporte ces paroles du roi au gendre de l'amiral : « Veux tu que ie te die librement, Téligny? Je me deffie de tous ces gens cy : l'ambition de Tavannes m'est suspecte.... le comte de Retz est espagnol ; les autres seigneurs de ma court et ceux de mon conseil ne sont que des bestes ; mes secretaires d'estat, pour ne te rien celer de ce que i'en pense, ne me sont point fidèles, si bien que ie ne sçay, à vray dire, par quel bout commencer » (*Lestoile*, éd. Champollion, p. 24).

Digitized by Google

troupe avaient été trahis ainsi par quelques membres de ce conseil et de ce que le duc d'Albe les avait fait pendre ; il exposa ensuite les griefs des protestants, encore persécutés en maint endroit du royaume. Il est naturel de penser que, se croyant en péril de mort, il ait voulu remplir encore une fois auprès du roi son double devoir de grand citoyen et de bon huguenot. Mais il fit plus que l'entretenir, devant tous, de ces grands intérêts de l'État et de la religion. « Il demanda, dit Henri, au Roy de parler à lui en secret, ce qu'il lui accorda fort volontiers, faisant signe à la Reyne ma mère et à moy de nous retirer, ce que nous fismes incontinent au milieu de la chambre, où nous demeurâmes debout pendant ce colloque privé, qui nous donna un grand soupçon : mais encore plus grand quand, sans y penser, nous nous vismes lors entourés de plus de deux cents gentilshommes et capitaines du party de l'admiral, qui estoient dans la chambre, et dans une autre aupres, et encore dans une sale basse : Lesquels, avec des faces tristes, et des gestes et des contenances de gens mal contens, parlementoient aux oreilles les uns des autres, passans et repassans souvant devant et derrière nous, et non avec tant d'honneur et de révérence qu'ils devoient, comme il nous sembla lors ; et qu'aussy ils avoient quelque opinion que nous avions part à la blessure de l'admiral. Quoiqu'il en soit, nous le jugions de cette façon, considérans, possible, toutes leurs actions plus exactement qu'il n'estoit besoin. Nous fumes donc surpris d'estonnement et de crainte de nous voir enfermés (comme l'a depuis advoué la Reyne ma mère, et qu'elle n'estoit ouncques entrée en lieu où il y eut tant d'occasions de peur et dont elle fut sortie avec plus d'aise et de plaisir). Ce doute nous fit promptement rompre le discours que l'admiral tenoit au Roy, sous une honneste couverture, que la Reyne ma mère réinventa, laquelle, s'approchant du Roy, lui dit tout haut qu'il n'y avait pas d'apparence de faire ainsi parler si longtemps M. l'admiral et qu'elle voyoit bien que ses médecins et chirurgiens le trouvoient mauvais, comme véritablement cela estoit dangereux et suffisant de lui donner la fièvre, dont sur toute chose il se falloit garder, priant le Roy de remettre le reste de leur discours à une autre fois quand M. l'admiral se trouveroit mieux. Cela fascha le Roy, qui vouloit bien ouir le reste de ce qu'avoit à lui dire l'admiral ; toutefois, ne pouvant résister à une raison si apparente, nous le tirâmes de là et hors du logis. »

Digitized by Google

Avant de sortir, le roi accorda à l'amiral, sur sa demande, l'adjonction de trois juges protestants aux trois catholiques déjà nommés pour informer contre son assassin. Il lui offrit de nouveau de lui donner des gardes pour le défendre contre ses ennemis et contre le peuple de Paris. Coligny accepta, comme il l'avait fait déjà à Châtillon, quoique le duc d'Anjou proposât, pour les commander, le capitaine Cosseins, ardent ennemi des huguenots et de leur chef. Comme le roi craignit que l'assassinat de Coligny ne devînt le signal d'une émeute, 1200 arquebusiers furent placés au Louvre et en divers endroits.

Mais les protestants, qui se défiaient de la cour, voyaient avec inquiétude cette façon de les protéger, qui pouvait à toute heure devenir un moyen facile de les écraser tous. Ils tinrent conseil dans une chambre voisine de celle où reposait le blessé. Le vidame de Chartres proposa encore une fois de transporter Coligny au faubourg Saint-Germain et même de quitter Paris; Téligny refusa; comme son beau-père, il savait le roi sincère et croyait pouvoir se fier à lui.

Après le départ du roi, Coligny reçut une visite de la nouvelle mariée, la jeune reine de Navarre, qui ignorait encore tout ce qui déjà se tramait entre un de ses frères et sa mère.

Nous reprenons le récit de Henri à l'instant où Catherine et lui sortent avec le roi de la chambre de l'amiral : « Et incontinent la Reyne ma mère, qui désiroit sçavoir surtout le discours et le secret que l'admiral lui avoit communiqué, duquel il avoit voulu que nous ne fussions participans, pria le Roy, et moy aussi, de nous le dire. Ce qu'il refusa par plusieurs fois : mais s'en sentant importuné, et par trop pressé de nous, comme il sembloit, et plus par manière d'acquit qu'autrement, nous dit brusquement et avec desplaisir, jurant par la mort Dieu que ce que lui disoit l'admiral estoit vrai, et que les Rois ne se reconnoissent en France qu'autant qu'ils ont le pouvoir de bien ou mal faire à leurs sujets et serviteurs, et que cette puissance et maniement d'affaires de tout l'Estat s'estoit finement coulé entre nos mains; — mais que cette superintendance et authorité me pourroit estre quelque jour préjudiciable et à tout mon Royaume, et que ie la devois tenir pour suspecte et y prendre garde, dont il m'avoit bien voulu advertir, comme l'un de mes meilleurs sujets et serviteurs, avant que de mourir. Hé bien! mon Dieu, puisque vous l'a-

Digitized by Google

vez voulu savoir, c'est ce que me disoit l'admiral. — Cela, aussi, dit de passion et de fureur, dont le discours nous toucha grandement au cœur, que nous dissimulames le mieux qu'il nous fut possible. Nous excusans toustefois, et l'un et l'autre amenant beaucoup de justification à ce propos, y adjoutant tout ce que nous pouvions de nos raisons pour le desmouvoir et dissuader de cette opinion, continuans toujours ce discours depuis le logis de l'admiral jusque au Louvre, où ayant laissé le Roy dans sa chambre, nous nous retirames en celle de ma mère, piquez et offensez au possible de ce langage de l'admiral au Roy.»

Il ajoute que le lendemain, de bonne heure, il eut avec sa mère un nouvel entretien. «Ne fut pour lors pris délibération, que de faire, par quelque moyen que ce fut, depescher l'admiral, et ne se pouvant plus user de ruses et de finesses, il falloit que ce fut par voye descouverte : Mais que pour le faire il falloit amener le Roy à cette résolution.»

Ce fut aussi le résultat d'une autre délibération secrète tenue par la reine-mère, non au Louvre, alors rempli de huguenots, mais hors de Paris, à sa maison de campagne des Tuileries et, dit-on, dans le jardin même. Son fils Henri, Tavannes, deux ou trois Italiens, Nevers et Retz, Birague peut-être, y assistaient seuls. Une raison décisive d'agir fut que ce même soir (le samedi) les médecins déclarèrent le blessé hors de danger.

Une promenade de Henri et d'Angoulême, en coche, à travers Paris, leur servit à étudier l'état des esprits et à semer de faux bruits. L'un des plus perfides était l'approche de Montmorency avec un corps de cavalerie huguenote, qui venait envahir Paris pour le mettre à feu et à sang. Ces princes comptaient sur l'effet d'une panique parmi les bourgeois d'une grande ville.

D'après la suite du récit de Henri III, Charles aurait été persuadé par leur mère ; mais on trouve ailleurs, et en particulier dans les *Mémoires* de Marguerite, leur sœur, des détails très-précis qui paraissent entièrement dignes de foi, et d'après lesquels Catherine, au contraire, échoua dans tous ses efforts pour obtenir le consentement du roi. Marguerite dit de la résolution meurtrière prise par la reine et Anjou : «Conseil de quoy le roy Charles ne feust nullement, lequel affectionnoit fort M. l'admiral, M. de La Rochefoucault, Téligny, La

Digitized by Google

Noue et quelques autres des chefs de la religion, desquels il se pensoit servir en Flandre. Et, à ce que je luy ay depuis entendu dire à luy mesme, il y eust beaucoup de peine à l'y faire consentir, et sans ce qu'on lui fit entendre qu'il y alloit de sa vie et de son estat, il ne l'eust jamais faict.»

Catherine prit alors le parti d'employer l'homme de la cour qui exerçait sur Charles la plus adroite influence. C'était son compatriote, parent et favori, Gondi, qu'elle avait fait comte de Retz, ancien gouverneur du roi. Brantôme a dit de lui qu'*il le pervertit du tout*. C'est le même que les lettres inédites de Philippe II nous montrent lui vendant régulièrement les secrets de l'État. Ce vil scélérat eut un long entretien avec son malheureux élève; l'argument décisif par lequel il emporta l'assentiment du roi fut la peur et la honte. A bout de ressources, il finit par lui avouer que Guise n'était pas le seul assassin de Coligny, que sa mère et son frère avaient tramé avec le duc ce complot et l'avaient fait exécuter, que tout le monde le savait, qu'il ne réussirait jamais à faire croire qu'il l'eût ignoré et qu'il y avait plus de danger et d'humiliation à le nier sans être cru et à essayer d'apaiser la colère menaçante des huguenots, qui ne pardonneraient jamais ce coup, qu'à en prévenir l'explosion en les écrasant.

Retz, qui le matin avait lui-même déconseillé la Saint-Barthélemy (*Discours de Henri III*), joua si bien son rôle infâme que Charles IX eut un de ces accès de fureur sombre et effrénée où il dépassait toutes les bornes; horrible emportement d'un caractère faible qui, une fois lancé sur une pente fatale, s'échappe à lui-même et se précipite à dessein jusqu'au fond de l'abîme. Le goût du sang prit le dessus dans cette âme de bête fauve. «Nous l'emportames, dit Henri, et reconnumes à l'instant une soudaine mutation et une merveilleuse et estrange métamorphose au Roy, qui se rangea de nostre costé et embrassa nostre opinion, passant bien outre, et plus criminellement; et s'il avoit esté auparavant difficile à persuader, ce fut lors à nous à le retenir, car eslevant et prenant la parole, nous imposant silence, nous dit de fureur et de colère, en jurant par la mort Dieu, puisque nous trouvions bon qu'on tuat l'admiral, il le vouloit, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeurat pas un qui lui peut reprocher après, et que nous y donnassions ordre promptement; et sortant furieusement, nous laissa dans son cabinet.»

Digitized by Google

Remarquons, à propos de ce récit, entièrement conforme au caractère connu de ces misérables princes, et surtout du roi, que, si ce fut *à eux à le retenir,* on sait comment Catherine et Henri s'en acquittèrent. Il est douteux d'ailleurs que l'idée d'exterminer avec Coligny ses adhérents n'ait été suggérée au roi ni par Catherine, ni par Anjou, ni par Gondi; mais on comprend qu'ils lui en laissèrent l'honneur et la responsabilité. « Le roy Charles, écrit sa sœur, le roy Charles, qui estoit très prudent, et qui avoit esté tousjours très obéissant à la royne ma mère, et prince très catholique, voyant aussi de quoy il y alloit, prist soudain résolution de se joindre à la royne sa mère, et se conformer à sa volonté, et garantir sa personne des huguenots par les catholiques, non sans toutefois extrême regret de ne pouvoir sauver Téligny, La Noue et M. de La Rochefoucault. » Ce regret prouve encore que Charles n'était pas autant que sa mère et Henri, partisan d'un massacre universel des protestants. L'ordre qu'il donna aux capitaines de la milice d'être en armes à leurs postes et rendez-vous habituels paraît n'avoir été dans son esprit qu'une mesure de précaution au milieu de ce grand désordre. Il y eut même un moment où il s'écria qu'il leur avait bien commandé de s'armer, mais non de tuer et de piller. Du reste, il est probable que les assassins de cour auraient été satisfaits, et le roi le premier, si le massacre n'avait enveloppé que les nobles. Mais le peuple voulut avoir sa part de cette sanglante curée. Ainsi, Guise et Anjou poussant Catherine, et tous trois Charles, le roi, enfin ébranlé, les entraînant à son tour plus loin encore, les Lorrains et le peuple, que le clergé excitait depuis si longtemps, dépassant tous les ordres, ils commirent tous ensemble cet immense forfait où périrent presque entière la noblesse protestante de France et l'Église réformée de Paris.

Le danger dont s'effrayait la cour n'était pas entièrement chimérique. Il paraît, d'après les *Mémoires de la reine Marguerite,* que les huguenots avaient fait signer au roi de Navarre, dont ils se défiaient déjà, et peut-être à Condé, une promesse écrite de venger l'amiral.

Plusieurs contemporains affirment aussi qu'ils devaient venir en corps, le lendemain dimanche, dénoncer devant le roi, comme assassin de Coligny, le duc de Guise, que tous les indices accusaient clairement. Guise, pris au dépourvu, n'eût pas manqué de trahir Catherine et Anjou. Qu'aurait fait le lâche roi entre la juste colère

Digitized by Google

des huguenots et le crime avéré de la reine-mère et de l'héritier du trône?

Autant qu'on peut préciser les dates, en face de documents confus et contradictoires, il devait être environ sept heures du soir quand Catherine essaya d'arracher à son fils l'autorisation du massacre. Selon une relation de Juan de Olaegui, qui partit de Paris le 26, Charles s'était couché à huit heures du soir, et se leva de nouveau à dix. Ce fut alors qu'eut lieu l'entretien où Retz le décida. A onze heures, ou plutôt vers minuit (comme l'écrit Capilupi), le duc de Guise arriva, mandé par Catherine et Anjou. Ils se hâtèrent de donner les premiers ordres et firent appeler au Louvre le prévôt des marchands, comme l'acte suivant, extrait des *Registres de l'Hôtel-de-Ville*, le fait voir:

« Cejourd'huy Samedy XXIIIe jour d'Aoust au dict an mil cinq cent soixante douze, le dict sieur Président Le Charron, Prévost des marchans, a esté mandé par le Roy estant en son chastel du Louvre au soir bien tard, auquel sieur Prévost des marchans sa Majesté auroit déclaré en la présence de la Royne sa mère et de Monseigneur le Duc d'Anjou son frère et autres princes et seigneurs avoir esté adverty que ceulx de la nouvelle religion se voulloient eslever par conspiration contre sa dicte Majesté et contre son estat et troubler le repos de ses subjects et de sa dicte ville de Paris; ce que sa dicte Majesté auroit plus amplement et particullièrement fait entendre à icelluy Prévost des marchans; et comme le dict soir aulcuns grands de la dicte nouvelle religion et rebelles avoient ensemble conspiré contre luy et son dict estat et jusques à avoir mandé à sa dicte Majesté quelques propos haultains et sonnans en menasses; à quoy il auroit dict au dict sieur Prevost des marchans voulloir pourveoir et donner ordre pour sa seuretté, de la Royne sa mère et de messieurs ses frères et de son royaume, paix, repos et tranquillité de la dicte ville et de ses subjects; Et pour prévenir les dicts conspirateurs et empescher l'exécution de leur mauvais voulloir aurait enjoinct et commandé au dict sieur Prévost des marchans de se saisir des clefs de toutes les portes de la dicte ville et les faire soigneusement fermer à ce que nul ne peust entrer ne sortir d'icelle, et faire tirer tous les basteaux du costé de la dicte ville et iceulx fermer de leurs chesnes et deffendre et empescher que nul n'eust à y passer, et faire mettre en armes tous les capitaines, lieutenans, enseignes et Bourgeois des quartiers et

Digitized by Google

dixaines d'icelle ville capables de porter armes, et iceulx faire tenir prestz par les cantons et carrefours de la dicte ville pour recepvoir et exécuter les commandements de sa dicte Majesté, ainsy qu'il en seroit besoing et necessité, avec commandement de sa dicte Majesté que le dict sieur Prévost des marchans et messieurs les Eschevins de la dicte ville eussent à tenir la main diligemment à l'exécution de ce que dessus, et aussy de faire tenir l'artillerie de la dicte ville preste tant dedans l'hostel d'icelle ville que devant icelluy en la place de Grève pour la deffense et tuition d'icelluy hostel et maison de ville et pour porter et mener où besoing seroit et que sa dicte Majesté commanderoit; avec plusieurs autres commandemens par luy faictz, tant au dict sieur Prévost des marchans particullièrement que à luy et aux dicts Eschevins ensemblement et corps de la dicte ville. Ce que le dict sieur Prévost auroit faict entendre aux dicts Eschevins et corps d'icelle ville, conseillers, quarteniers, et autres que besoing auroit esté, à tous lesquels commandemens et injonctions de sa dicte Majesté, les dicts sieurs Prévost des marchans, Eschevins, conseillers, quarteniers et autres officiers de la dicte ville auroient obéy, et iceulx commandemens exécutez, le mieux qui leur auroit esté possible, dès le dict samedy au soir et la nuict, suivant le commandement de sa dicte Majesté; et du tout auroient d'heure en heure rendu compte et tesmoignaige à sa dicte Majesté, et pour l'exécution des dicts commandemens les dicts sieur Prévost des marchans et Eschevins auroient faict expédier par le greffier de la dicte ville plusieurs mandemens et ordonnances aux quarteniers, archers, arquebuziers, arbalestriers et autres officiers d'icelle cy après transcriptz comme il estoit besoing et necessaire et qui leur estoit commandé; lesquels auroient esté envoiez et portez le lendemain dimanche vingt quatriesme jour du dict mois, jour de Sainct Barthelemy de fort grand matin, ausquelz commandemens chacun des dicts officiers et bourgeois de la dicte ville auroient semblablement obéy pour empescher et obvier aux dicts dangers et inconvéniens cy dessus et pourveoir à la seuretté de la dicte ville » (Extrait des *Registres de l'Hôtel-de-Ville;* voir aussi Cimber et Danjou).

Marcel, ancien prévôt des marchands, usurpa pendant cette nuit sanglante les pouvoirs de son successeur Le Charron, trop modéré, et la cour toléra cet empiétement, qu'elle avait peut-être ordonné.

Digitized by Google

Les conspirateurs du matin, excepté Birague, se retrouvèrent au Louvre.

On fit alors une répartition ou, comme dit Henri III, « un département des cantons de la ville, désignans les uns pour exécuter particulièrement sur aucuns, comme fust M. de Guise pour tuer l'admiral. »

Les chaînes furent tendues en travers de la rivière et des rues et gardées suivant l'usage, afin de laisser passer les bourreaux et d'arrêter les fugitifs. On attacha à la rive droite, non-seulement toutes les embarcations ordinaires, mais le bac qui mettait le château des Tuileries en communication avec la rive gauche et qui a laissé son nom à une des principales rues de ce quartier.

La cloche de la Tour-de-l'Horloge, au Palais-de-Justice, qui a été restaurée il y a quelques années et qui est encore décorée des armes et du chiffre de Henri III avec des vers latins à son honneur, devait donner le signal. Elle ne sonnait qu'aux jours de grandes fêtes.

Mais deux autres signaux précédèrent celui-là. On voulait s'assurer de la mort de l'amiral avant de donner l'alarme. Il fallait qu'il périt dans le silence de la nuit, avant que personne songeât à le défendre.

Au moment où allait s'exécuter l'épouvantable forfait qui rendra à jamais Charles, Catherine et Henri l'horreur du genre humain, les deux derniers au moins et les plus coupables eurent un instant d'hésitation ou de remords tardif. « Or, dit Anjou, après avoir reposé seulement deux heures de la nuict, ainsi que le jour commença à poindre, le Roy, la Royne ma mère et moy allâmes au portail du Louvre joignant le jeu de Paume, en une chambre qui regarde sur la place de la basse cour, pour voir le commencement de l'exécution, où nous ne fumes pas long temps; et ainsi que nous considérions les événemens et la conséquence d'une si grande entreprise, à laquelle pour dire vrai nous n'avions jusqu'alors guères bien songé, nous entendîmes à l'instant tirer un coup de pistolet, et ne scaurait-on dire en quel endroit, et s'il offença quelqu'un. Bien scay-je seulement que le son nous blessa tous trois si avant dans l'esprit qu'il offusqua nos sens et nostre jugement; espris de terreur et d'appréhension des grands désordres qui s'alloient commettre, et pour y obvier, envoyames soudainement en toute diligence un gentil-homme vers M. de Guise pour lui dire et commander expressément de nostre part qu'il se retirat à son logis, et qu'il gardat bien de rien entreprendre

Digitized by Google

sur l'admiral, ce seul commandement faisant cesser tout le reste, parce qu'il avoit esté arresté qu'en aucun lieu de la ville, il ne s'entreprendroit rien qu'au préalable l'admiral n'eut esté tué. Mais, tost après, le gentil-homme revint à nous, nous dire que M. de Guise avoit respondu que le commandement estoit venu trop tard et que l'admiral estoit mort, et qu'on commençoit à exécuter par tout le reste de la ville; ainsi retournames à nostre première délibération et peu à peu nous laissames suivre le fil et le cours de l'entreprise et de l'exécution.»

L'amiral, en effet, était mort, et le meurtre de cette glorieuse victime laissait le champ libre aux massacreurs.

Jusqu'à minuit, Téligny était resté à son chevet. Il partit alors avec Guerchy, laissant auprès de son beau-père Ambroise Paré et le pasteur Merlin, Cornaton et Labonne, ses gentilshommes, son écuyer Yolet, cinq suisses de la garde du roi de Navarre et les serviteurs de l'amiral. Depuis quelques heures, tout était tranquille autour du blessé, quand on entendit arriver tout à coup dans la rue étroite et silencieuse une troupe de cavaliers. C'étaient les meurtriers.

Guise avait avec lui son oncle le duc d'Aumale, le bâtard d'Angoulême et plusieurs étrangers. Les uns étaient Italiens, comme Gonzague, duc de Nevers, Pietro Paolo Fesinghi ou Tosinghi, Antonio son neveu, le capitaine Achille Petrucci (*Dépêche du nonce Salviati*). D'autres étaient Suisses, le capitaine saint-gallois Josué Studer de Winkelbach avec Martin Koch, Conrad Burg et Léonard Grunenfelder, de Glaris, ses soldats (voir une *Lettre de Joachim Opser, plus tard prince-abbé de Saint-Gall*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. VIII, p. 284-294). Le plus connu de ces meurtriers portait le surnom de Behme (ou Bœhme), c'est-à-dire de Bohémien, et s'appelait, dit-on, Karl Dianowitz; il avait épousé une fille naturelle du cardinal de Lorraine. Ces étrangers étaient accompagnés de quelques Français bien moins nombreux, un capitaine picard, Attin, qui appartenait au duc d'Aumale, et un huguenot renégat, Sarlabous, gouverneur du Havre.

Ce fut entre trois et quatre heures du matin qu'ils envahirent la petite rue de Béthizy. Aussitôt on frappa à la porte de l'hôtel au nom du roi, et M. de Labonne, qui ouvrit, fut tué. Coligny comprit, se leva en robe de chambre et dit à son pasteur : « Monsieur Merlin,

Digitized by Google

faites-moi la prière. Je remets mon âme au Sauveur.» Ambroise Paré, qui était encore là, demande ce qui se passe à un homme qui entre dans le dernier désordre: «Monseigneur, crie celui-ci à l'amiral, c'est Dieu qui nous appelle à lui ! » — «Il y a longtemps, répond Coligny, que je me suis disposé à mourir. Mais sauvez-vous, vous autres, s'il est possible.» On lui obéit, on essaya de fuir par les toits. Merlin resta trois jours caché dans une cour sous des décombres, où il fut nourri par une poule qui chaque jour y vint pondre un œuf.

Deux serviteurs des Guise entrèrent ; c'étaient Attin et l'Allemand Behme, suivis de Sarlabous. Le sang-froid majestueux de la victime interdit un instant l'apostat et le capitaine ; mais Behme, tenant en main l'épieu avec lequel il venait de briser la porte, court droit à Coligny et lui crie: «N'es-tu pas l'amiral ? » — «Jeune homme, répond le martyr, tu viens contre un blessé et un vieillard. Du reste, tu n'abrégeras rien.» Behme, reniant Dieu par un juron épouvantable, enfonça son épieu dans le ventre du héros, qui tomba, dit-on, en murmurant avec dédain : «Si au moins c'était un homme ! C'est un goujat ! »

L'amiral tombé, Behme frappa sur sa tête à coups redoublés, et les autres prirent assez de courage pour s'acharner sur ce moribond. Guise, plus vil encore, s'impatientait dans la cour avec le bâtard d'Angoulême. «Behme, cria-t-il, as-tu fini ? » — «C'est fait, » dit l'Allemand. — «Mais M. d'Angoulême n'en veut rien croire s'il ne le croit.» Mort ou mourant, on ne sait, l'amiral fut jeté par Sarlabous à ces deux jeunes princes. Ils eurent peine à le reconnaître. M. d'Angoulême essuya le visage sanglant, et l'ayant reconnu, le frappa du pied. Pierre-Paul Tosinghi se para de la chaîne d'or et de l'escarcelle du mort. Petrucci, gentilhomme du duc de Nevers, coupa la tête avec soin et l'apporta au Louvre.

Jusqu'au moment où il y arriva, Catherine était inquiète. «La Royne-mère impatiente, et craignant que le Roy, pensant à l'horreur de tant de forfaits, n'empeschât quelque partie de tels desseins, vouloit à toute force qu'on commençast» (*Mém. de l'Estat de France*). Elle devança le signal, trop lent à son gré, qui devait partir de l'Horloge du Palais-de-Justice, et fit sonner le tocsin au clocher le plus voisin, celui de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Digitized by Google

On dit que Nevers fit faire à son cheval le tour du cadavre de Coligny en disant: *Sic transit gloria mundi*. Laissant dans la rue le corps de leur première victime, Guise et ses complices coururent de là chez La Rochefoucault, qui demeurait rue des Prouvelles (Prouvaires). En parcourant les rues où le bruit des cloches et des bandes armées qui se réunissaient de tous côtés éveillaient le monde, ils criaient que les huguenots se soulevaient pour tuer le roi, les princes et tous les catholiques.

Le comte de La Rochefoucault était fort aimé de Charles IX, qui avait tenté de le retenir au Louvre pour le sauver. N'ayant aucune défiance, le comte avait refusé d'y coucher avec les pages du roi et venait de se mettre au lit quand il entendit une troupe bruyante s'arrêter devant la maison et frapper à la porte avec de grands cris, en commandant d'ouvrir au nom du roi. Il alla lui-même, en riant, ouvrir à ses meurtriers, convaincu qu'il s'agissait d'une de ces plaisanteries grossières dont Charles avait le goût; il était venu plus d'une fois éveiller tel ou tel courtisan et lui faire donner le fouet comme à un enfant. Le cadavre du comte fut jeté devant sa porte (*Mém. de Jean de Mergey*).

A ce moment, tout Paris se remplissait de carnage. Il est vrai qu'une partie de la milice bourgeoise avait montré peu d'empressement pour l'horrible rôle qu'on lui destinait. Tavannes dit que sur le petit nombre de catholiques parisiens qu'on avait commandés, la moitié manqua, quoique l'ordre de s'armer émanât du roi lui-même; il n'attribue qu'à la peur cette défection. Brantôme parle aussi des *difficultés que firent les principaux de Paris*, difficultés dont on ne vint à bout qu'en menaçant les récalcitrants de les faire pendre. Mais le fanatisme depuis longtemps contenu se donna libre et sanglante carrière. Bientôt, dans tous les quartiers à la fois, on égorgea les huguenots dans leurs lits ou au moment où ils essayaient de fuir.

Le Louvre donnait l'exemple. Ici nous avons le récit d'un témoin qui ne peut être suspect de partialité, la reine de Navarre. Ce récit est trop important, trop naïvement dramatique, et accuse trop ceux qu'elle épargne, pour que nous puissions nous dispenser de le citer dans tous ses détails :

« Les huguenots, dit-elle, me tenoient suspecte parce que j'estois catholique, et les catholiques parce que j'avois espousé le roy de Na-

Digitized by Google

varre qui estoit huguenot. De sorte que personne ne m'en disoit rien, jusques au soir qu'estant au coucher de la royne ma mère, assise sur un coffre auprès de ma sœur de Lorraine, que je voyois fort triste, la royne ma mère, parlant à quelques uns, m'aperceut et me dit que je m'en allasse coucher. Comme je lui faisois ma reverence, ma sœur me prend par le bras et m'arreste en se prenant fort à pleurer, et me dict : « Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas. » Ce qui m'effraya extrêmement. La royne ma mère s'en aperceut, et appella ma sœur et s'en courrouça fort à elle, luy deffendant de me rien dire. Ma sœur luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela, et que sans doubte s'ils descouvroient quelque chose, ils se vengeroient sur moy. La royne ma mère respond que, s'il plaisoit à Dieu, je n'aurois point de mal ; mais quoy que ce fust, il falloit que j'allasse, de peur de leur faire soupçonner quelque chose qui empeschast l'effect. Je voyois bien qu'ils se contestoient, et n'entendois pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma sœur, fondant en larmes, me dit bon soir, sans oser me dire aultre chose ; et moy je m'en vois toute transie, esperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. Soudain que je fus en mon cabinet, je me mets à prier Dieu qu'il luy plust me prendre en sa protection, et qu'il me gardast, sans savoir de quoy ni de qui. Sur cela le roy mon mary, qui s'estoit mis au lict, me mande que je m'en allasse coucher, ce que je feis, et trouvay son lict entouré de trente ou quarante huguenots que je ne cognaissois point encore, car il y avoit fort peu de jours que j'estois mariée. Toute la nuict ils ne firent que parler de l'accident qui estoit advenu à M. l'admiral, se resolvants, dès qu'il seroit jour, de demander justice au roy de M. de Guise, et que si on ne la leur faisoit, qu'ils se la feroient eux mesmes. Moy j'avois tousjours dans le cœur les larmes de ma sœur, et ne pouvois dormir, pour l'apprehension en quoy elle m'avoit mise sans sçavoir de quoy. La nuict se passa de cette façon sans fermer l'œil. Au poinct du jour, le roy mon mary dict qu'il vouloit aller jouer à la paulme attendant que le roy Charles seroit esveillé, se resolvant soudain de luy demander justice. Il sort de ma chambre, et tous ces gentilshommes aussi. Moy voiant qu'il estoit jour, estimant que le danger que ma sœur m'avoit dict fust passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermast la porte pour pouvoir dormir à mon aise.

Digitized by Google

« Une heure après, comme j'estois plus endormie, voicy un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant : « Navarre ! Navarre ! » Ma nourrice pensant que ce fust le roy mon mary court vistement à la porte et luy ouvre. Ce fust un gentil-homme nommé M. de Léran, qui avoit un coup d'espée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras, et estoit encores poursuivy de quatre archers qui entrèrent tous après lui en ma chambre. Luy se voulant garantir, se jeta sur mon lict. Moy sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, et luy après moy, me tenant tousjours au travers du corps. Je ne cognoissois point cet homme et ne sçavois s'il venait là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à luy ou à moy. Nous cryons tous deux et estions aussi effrayez l'un que l'autre. Enfin Dieu voulust que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vinst, qui, me trouvant en cet estat là, encores qu'il y eust de la compassion, ne se peust tenir de rire ; et se courrouçant fort aux archers de cette indiscretion, il les fit sortir, et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit, lequel je feis coucher et penser en mon cabinet jusques à tant qu'il fust du tout guary. Et changeant de chemise parce qu'il m'avoit toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passoit, et m'asseura que le roy mon mary estoit dans la chambre du roy et qu'il n'auroit point de mal. Me faisant jeter un manteau de nuict sur moy, il m'emmena dans la chambre de ma sœur madame de Lorraine, où j'arrivay plus morte que vive, où entrant dans l'entichambre, de laquelle les portes estoient toutes ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse se sauvant des archers qui le poursuivoient, fust percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moy. Je tombay de l'aultre costé presque evanouie entre les bras de M. de Nançay, et pensois que ce coup nous eust percez tous deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en la petite chambre où couchoit ma sœur. Comme j'estois là, M. de Miossans, premier gentil-homme du roy mon mary, et Armagnac, son premier vallet de chambre, m'y viendrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allay jetter à genoux devant le roy et la royne ma mère pour les leur demander ; ce qu'enfin ils m'accordèrent. »

Ce récit ne donne encore qu'une faible idée des horreurs qui ensanglantèrent le Louvre pendant cette nuit fatale. Après le coup de Maurevel, Charles IX avait conseillé à ses cousins le roi de Navarre

Digitized by Google

et le prince de Condé de garder au Louvre leurs gentilshommes et d'en faire coucher quelques-uns dans leurs chambres, pour se préserver des embûches de Guise, qu'il appelait *un mauvais garçon*. Nous venons de voir que chez Henri et Marguerite plusieurs de ces gentilshommes veillaient. Ils se tenaient dans la garde-robe du roi, séparée de sa chambre par une simple tenture (*Mém. de Mergey*). Ce fut dans la cour du Louvre, où on les mena désarmés, qu'on les massacra.

Davila porte à 200 le nombre des seigneurs qui y furent tués, et rapporte que d'O, mestre-de-camp de la garde du roi, une liste à la main, faisait l'appel[1]. Chaque gentilhomme appelé ne pouvait sortir qu'entre deux rangs de soldats de la garde suisse, qui le tuaient à coups d'épée, de hallebarde ou de couteau. Non-seulement Charles faisait égorger ainsi ses propres hôtes dans sa propre demeure, mais il assista à cet abominable spectacle. Il s'établit à une fenêtre; les victimes l'y reconnurent et plus d'une lui cria miséricorde, mais en vain. Là périrent trente ou quarante seigneurs de marque, et en outre les gentilshommes attachés à la maison de Navarre et à celle de Condé. Il y périt entre autres un fameux capitaine, Armand de Clermont, baron de Piles, qui, d'une voix de tonnerre, apostropha Charles IX et le somma de tenir sa parole de roi. Ségur, baron de Pardaillan, fut égorgé en même temps.

Déjà la ville entière était en proie au meurtre et au pillage. Les assassins portaient une croix blanche au chapeau et une serviette nouée au bras. Les maisons connues pour être habitées par des huguenots furent investies, les portes brisées pour peu qu'on tardât à ouvrir, les habitants tués, jetés par les fenêtres dans la rue et là dépouillés de tout vêtement[2].

De Thou, témoin oculaire, décrit ainsi ces scènes épouvantables : « La ville n'était plus qu'un spectacle d'horreur et de carnage ; toutes

[1] Les plus hideuses journées de la Terreur, celles des 2 et 3 septembre, ne furent que la reproduction, sur une plus grande échelle, de ce massacre royal. Les crimes des peuples et ceux des rois se ressemblent.

[2] Un fameux médecin du temps, Jean de Gorris, qui échappa on ne sait comment à la mort, avait reçu de ce spectacle une telle impression d'horreur et d'effroi que, assez longtemps après, devenu catholique et allant rendre visite à l'évêque de Paris, voyant tout à coup sa litière entourée de sergents, il crut que le massacre allait recommencer, et le saisissement qu'il en eut le frappa d'une paralysie qui le priva pour toujours de l'usage de ses sens (Haag).

Digitized by Google

les places, toutes les rues retentissaient du bruit que faisaient ces furieux en courant de tous côtés pour tuer et piller; on n'entendait de toutes parts que hurlements de gens ou déjà poignardés ou prêts à l'être. On ne voyait que corps morts, jetés par les fenêtres; les chambres et les cours des maisons étaient pleines de cadavres; on les traînait inhumainement dans les carrefours et dans les boues; les rues regorgeaient tellement de sang qu'il s'en formait des torrents; enfin, il y eut une multitude innombrable de personnes massacrées: hommes, femmes, enfants et beaucoup de femmes grosses.»

Comme l'a remarqué M. Ranke, ce qu'il y a de plus horrible dans ce massacre, ce n'est pas le tumulte; c'est au contraire la méthode qu'on y apporta: on s'y divisa le travail, on procéda avec ordre, avec suite. Le duc d'Anjou s'était porté sur le pont Notre-Dame et de là présidait à l'exécution (*Tocsain*). On voyait, écrit Capilupi, ceux qui se sauvaient sur les toits «tomber du haut en bas ainsi que des oiseaux, atteincts et frappez de coups de harquebouses.»

Commencé deux heures avant le jour, le massacre ne se ralentit pas, et ce même Capilupi explique pourquoi les Parisiens purent, sans nuire à leurs affaires, consacrer tout leur temps au meurtre et au vol. «Pour ce qu'il estoit feste, fust cause que le peuple de Paris eust meilleure commodité de vaquer à tuer telles gens et à piller leurs biens.»

Il est vrai que le lendemain et le surlendemain n'étaient pas fêtes; mais tel fut le zèle des égorgeurs qu'ils n'en continuèrent pas moins ce travail, préférablement à tout autre. «Et furent les trois jours employés à chercher les huguenotz et huguenottes de la ville de Paris et auttres lieux, et à tuer et massacrer ceux qui furent trouvez dedans la ditte ville et n'en eschappa que ceux qui gangnèrent les maisons de leurs amis catholicques bien secrettement et les religions des cordeliers, jacobins et aultres des ecclésiastiques pour eux saulver, esquelles maisons en y eut de massacrez, d'aultant qu'on les y avoit veu entrer» (*Mémoires de Haton*, p. 677).

Bientôt les rues furent encombrées de cadavres nus et sanglants, souvent entassés en grand nombre les uns sur les autres, et quelquefois des vivants furent ensevelis sous des morts et des mourants. Ainsi fut sauvé le jeune Caumont, âgé de douze à treize ans, qui devint plus tard le maréchal duc de La Force. Les cadavres de son père,

Digitized by Google

de son frère et d'autres encore avaient été jetés sur lui; il était couvert de leur sang. C'était au bout de la rue Neuve-des-Petits-Champs, près du rempart (c'est-à-dire actuellement près de la rue de la Paix). Il resta de longues heures immobile sous cet horrible abri, lorsqu'un marqueur du jeu de paume de la rue Verdelet, voyant qu'il avait encore un bas de toile, vint le lui ôter et laissa échapper une exclamation de pitié. « Je ne suis pas mort, lui dit l'enfant tout bas en levant la tête lentement; je vous prie, sauvez-moi. » Cet homme le sauva, mais plus tard; les meurtriers étaient encore là, et l'enfant dut rester quelque temps encore sous les cadavres (*Mémoires du duc de La Force*, t. I, p. 19).

Le vieux colonel Briquemault fut moins heureux. Il s'était déshabillé et caché parmi les morts, le visage contre terre; mais on l'y trouva et il fut réservé à une exécution publique.

Il avait fallu organiser le transport des cadavres. « Les charrettes chargées de corps morts de damoiselles, femmes, filles, hommes et enfants, estoyent menées et deschargées à la rivière couverte de corps morts et toute rouge de sang qui aussi ruisseloit en divers endroits de la ville, comme en la cour du Louvre et auprès » (*Mém. de l'Estat de France*, t. I, p. 400).

Pour s'éviter la peine d'emporter les corps, on amenait des protestants vivants sur les ponts et de là on les jetait à la Seine. On vit un homme y arriver avec une hotte où il portait deux petits enfants dont il venait d'égorger les parents. Il vida sa hotte dans la rivière.

La demoiselle d'Yverni[1], de bonne et grande maison, s'étant déguisée pour se sauver avec ses filles, fut trahie par le bord d'un cotillon trop fin qui dépassait sous sa robe grossière. Comme elle refusa de se convertir, elle fut jetée du Pont-aux-Musniers[2], après qu'on lui eut laissé un moment pour prier.

Le gendre de cette pieuse martyre, le marquis de Renel (frère du prince Porcien et fils de cette comtesse de Seninghen, chez qui le culte était célébré), se sauva en chemise de chez lui, fut poursuivi par ses assassins jusqu'au bord de l'eau et réussit à détacher un bateau

[1] Madeleine Briçonnet, veuve de Thibault de Longuejoue d'Yverni, maître des requêtes. Elle était belle-mère du marquis de Renel. On appelait demoiselle toute femme dont le mari n'était pas noble ou n'avait que le rang d'écuyer.

[2] Ce pont allait du quai de l'Horloge au quai de la Mégisserie, presque en face de la rue de la Saunerie.

Digitized by Google

sur lequel il allait échapper quand son propre cousin, Bussy d'Amboise, le tua d'un coup de pistolet.

Au milieu de toutes ces horreurs et de mille autres, il y a une étonnante insensibilité dans ce qu'écrit le nonce du pape au cardinal secrétaire d'État, le jour même de la Saint-Barthélemy : « Toute la ville a pris les armes, les maisons des huguenots ont été assiégées, forcées avec perte de beaucoup d'hommes et saccagées par la populace avec une avidité incroyable. Tel ce soir fera de la dépense pour ses chevaux, remisera son coche, mangera et boira dans de la vaisselle d'argent, qui de sa vie n'y avait songé. Afin que les choses n'aillent pas trop loin, et pour empêcher les désordres révoltants produits par l'orgueil de la populace, on vient de faire un édit qui déclare qu'il doit y avoir trois heures du jour durant lesquelles il est défendu de voler et de tuer, et cela s'observe, mais pas entièrement. On ne voit dans les rues que croix blanches aux chapeaux et aux bonnets de toutes les personnes que l'on rencontre sans distinction, et cela est d'un bien bel effet. »

On chercherait en vain dans cette longue lettre un mot de compassion pour les égorgés. Salviati était le digne parent de Catherine (voir Davila).

Téligny échappa plusieurs fois à la mort. Il demeurait non loin de son beau-père, rue Saint-Honoré, au *Lion-Noir*[1]. Tous ceux qu'on trouva dans cette maison furent tués. Téligny s'évada par les toits. Deux fois il tomba entre les mains d'assassins qui, le reconnaissant, l'épargnèrent. Son extrême douceur, son caractère inoffensif et aimable l'avaient fait universellement chérir, du peuple et de l'armée comme du roi. Il fut enfin poignardé, est-il dit, par des gens qui ne le connaissaient pas. Ce trait touchant achève de mettre en lumière cette pure et charmante figure, qui contraste avec celle de l'austère amiral. Il était digne de lui d'avoir préféré Téligny à tout autre pour sa fille Louise, malgré les offres de tant de puissantes maisons protestantes.

Le vieux Brion, gouverneur du petit marquis de Conti, frère de Condé, éveilla l'enfant et l'emporta sans prendre le temps de l'habiller. On lui arracha des mains le jeune prince, puis on tua le maître de-

[1] Les maisons des bourgeois, n'étant pas numérotées, avaient presque toutes une enseigne qui servait à les désigner.

Digitized by Google

vant son élève, « qui pleuroit et prioit qu'on sauvast la vie à son gouverneur. » Il pleura encore en voyant les cheveux tout blancs du vieux huguenot teints de sang et bientôt souillés de la fange où on le traîna[1].

Trois pasteurs sont au nombre des victimes : Desgorris, Le More, ministre du roi de Navarre, Thomas Buyrette, fils d'un avocat au Parlement de Paris, tué le troisième jour avec son beau-frère Jean Molé, dans l'hôtellerie du *Fer-à-Cheval*, rue de la Harpe[2]. Au fond de cette hôtellerie étaient les ruines du palais des Thermes (*Sainte-Foix*, 4e éd., t. I, p. 188).

Antoine Merlanchon, précepteur chez Mme de Picquigny, avait eu charge (probablement d'ancien) en l'Église réformée de Paris. Il fut frappé à mort chez Brusquet, près la porte Saint-Michel, par un des plus forcenés massacreurs, Tanchon. Sa femme, quoique blessée elle-même, l'exhortait à mourir plutôt que d'abjurer. Un de leurs amis parvint à sauver cette femme héroïque.

Les derniers noms que nous avons cités n'appartiennent point à la noblesse. On s'imagine quelquefois que des gentilshommes, des hommes de guerre, venus pour les noces du roi de Navarre, furent les victimes les plus nombreuses de la Saint-Barthélemy. C'est ce qui eût pu arriver si le massacre fût demeuré un crime de cour, comme le voulaient peut-être quelques-uns de ses principaux fauteurs. Mais, devenu populaire, régularisé de quartier en quartier, il finit par être l'extermination systématique et suivie de l'Église réformée de la capitale. Autant qu'on put, on en fit périr tous les membres à mesure

[1] Parmi les nobles qui périrent le 24 août et les jours suivants, on a signalé le jeune Jarnac, Pons de Bretaigne, Quellenec, baron du Pont et seigneur de Soubise, Beauvais, ancien précepteur du roi de Navarre, Pluviau, Beaurepaire, Beaudiné, Montevrin, Saint-Georges, Bussy, Montamar, Berny, Laroche, Colombiers, Montaubert, le capitaine Rouvray, Louviers, la dame de Châteauvieux et ses trois filles, le sieur de la Serre et ses enfants, le fils du sieur de Beaulac et les trois enfants du sieur d'Autray, La Beuvrière, guidon de l'amiral, Charles Beaumanoir de Lavardin, Jean Levasseur, sieur de Cognées, le capitaine Valavoyre, Francœur, chancelier de Navarre, le capitaine Monnins, dont un ami, nommé Fervaques, après l'avoir caché, demanda la grâce au roi, qui lui ordonna de le tuer s'il ne voulait être tué lui-même. Fevraques fut contraint d'indiquer la retraite de son ami, et Monnins fut frappé.

[2] Son frère Jacques était mort de maladie la semaine même où il devait être consacré au saint ministère. « Il estoit destiné au service de l'Eglise Réformée de Paris » (Ch. Drelincourt, leur neveu, en parle dans l'Épître dédicatoire en tête des *Neuf dialogues contre les missionnaires sur le service des Églises Réformées*, Genève 1655).

Digitized by Google

qu'on les trouvait. Ces noms populaires méritent d'être relevés; ils donnent quelque idée de ce qu'était alors la population protestante de la capitale, répandue dans les classes les plus diverses et dans tous les quartiers[1].

[1]L'amiral ne fut pas la seule victime dans la rue de Béthisy; maître Guillaume Le Normand, menuisier, partagea son sort, et plus de trente cadavres furent jetés par les fenêtres de cette rue funeste.

A la Barre-du-Bec on fit périr le tailleur Simon; rue Simon-le-Franc, la femme du commissaire Aubert; près des Tournelles, Denys Perrot, avocat; à la porte Baudet ou Baudoyer, Jean Tisserant, compasseur, et sa femme; près l'église Saint-Paul, Jean du Bos, compagnon menuisier.

Le pont Notre-Dame, que nous avons cité plus haut comme habité par beaucoup de protestants et comme ayant été déjà le théâtre de persécutions cruelles, le devint bien plus encore. Non-seulement Nicolas Le Mercier, sa femme, sa fille, son gendre, leurs enfants et leurs domestiques, Matthieu, quincaillier, sa femme, et Barthélemy du Tillet, mercier, demeurant avec eux, mais tous les habitants des maisons de la *Perle* et du *Marteau d'Or* furent égorgés. « Une petite fille du maistre de cette maison fut trempée toute nue dans le sang de son père et de sa mère massacrés, avec d'horribles menaces que si elle estoit jamais huguenotte on lui en feroit autant » (*Mém. de l'Estat de France*). Sur ce même pont demeurait Antoine du Bois d'Angiran, gouverneur de Corbeil, grand-prévôt de la connétablie de France. Il s'enfuit sous un déguisement, mais fut reconnu et assassiné.

Une femme renommée pour sa beauté, mariée au plumassier du roi, et fille d'un zélé protestant, le sieur de Popincourt, fut poignardée et jetée à l'eau avec sa servante. Elles n'étaient pas mortes et se retinrent aux piliers de ce pont. On les assomma de pierres, mais le corps de la dame resta pendant quatre jours retenu, dit-on, parmi les pieux par son épaisse chevelure. On raconte qu'au bout de ce temps, le cadavre de son mari, jeté du haut du pont, entraîna le sien, et que tous deux furent emportés en même temps par les eaux.

Au Pont-au-Change on ne signale qu'une victime, l'orfèvre Larondelle ou l'Arondel.

Près de là, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, Lussaut, orfèvre de la reine, fut tué avec son fils et sa servante. Sa femme, Françoise Baillet, sauta par la fenêtre dans une cour et se cassa les deux jambes dans sa chute. Un voisin eut pitié d'elle et la cacha dans sa cave. Mais, moins brave que compatissant, il se laissa épouvanter par les meurtriers qui réclamaient leur victime et la livra. Ces furieux la traînèrent par les cheveux dans les rues; pour lui ôter plus vite ses bracelets d'or, qu'ils se disputaient, ils lui abattirent les deux poignets à coups de hache et la laissèrent toute sanglante devant la porte d'un rôtisseur, qui, pour mettre fin à ses cris, la perça d'une broche qu'il lui laissa dans le corps. Quelques heures après, ses restes mutilés furent jetés à la rivière, mais des chiens rongèrent ses mains, qu'on avait laissées à terre.

Antoine Sylvius, chirurgien, qui demeurait aux Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, fut mis à mort en même temps. A la *Bannière-de-France*, vers la Croix-du-Tiroir (aujourd'hui près de la fontaine de la rue de l'Arbre-Sec), tous les habitants furent assassinés avec leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques. Il en fut de même de « tous ceux de Coppeaux, derrière Saint-Thomas-du-Louvre, sauf un pauvre » qui parvint à se cacher. Rue Saint-Honoré, au *Grand-Cerf*, périrent la fille du sieur de

Digitized by Google

Nous n'avons pas achevé notre pénible tâche; nous n'avons fait mention jusqu'ici que des événements dont la rive droite fut le théâtre; la Cité, l'Université, le faubourg Saint-Germain-des-Prés ne furent pas plus épargnés. Seulement cette troupe assez nombreuse de gentilshommes qu'une trop juste défiance avait empêchés d'habiter la ville proprement dite parvint à fuir. Malgré toutes les précautions prises et malgré le vif désir que manifestait Catherine d'avoir en son pouvoir le plus important d'entre eux, le capitaine Lorge, comte de Montgommery, qui, en joûtant, avait blessé à mort Henri II, ils furent avertis à temps par un inconnu qui passa la rivière, dans une nacelle, selon quelques-uns, ou plus probablement à la nage. Ils partirent aussitôt à cheval (au nombre de soixante, dit Capilupi)[1].

La Beuvrière, guidon de l'amiral, et un marchand nommé Seret. A la porte Saint-Honoré furent tués un barbier et son fils.

Les rues, en partie démolies depuis peu, qui avoisinaient le cimetière des Innocents, virent assassiner bien des marchands huguenots: la Friperie, Bodet et sa femme, à l'enseigne des *Deux-Anges;* la Coutellerie, au *Bahut-Royal*, vingt à trente personnes; la Haumerie, un armurier, maître Vincent; la Tonnellerie, Serres, marchand.

On tua, dans la rue de la Vieille-Monnaie, Hector Le Fer et sa femme, Parenteau, secrétaire du feu prince de Condé, et sa femme enceinte, fille de feu Perrucel, ministre; au cimetière Saint-Jean, un tailleur, maître Gilles; rue Troussevache, un menuisier, maître Robert; près Saint-Bon, Guillaume Faubert, menuisier; rue Montorgueil, Corbonan, épinglier, sa femme et sa sœur; rue aux Ours, Bertrand aîné, boutonnier et émailleur, avec sa femme et trois serviteurs; rue Michel-le-Comte, Michel Nattier.

Rue Saint-Denis, Pierre Ferret, marchand de draps de soie, et sa femme, furent emmenés et tués à l'abreuvoir Popin; Pierre Baillet, teinturier, père de sept enfants, fut emmené à Saint-Magloire et tué devant la porte de l'église. Dans la même rue, à la *Corne-de-Cerf*, périrent un marchand de soie, sa femme et trois enfants; près Saint-Jacques-l'Hospital, Baillet, marchand de toiles, et Matthieu Le Pécod, quincaillier; près la fontaine du Ponceau, Marguerite du Perray.

Rue Saint-Martin, une femme enceinte fut tuée sur le toit de la maison, son corps ouvert et son enfant brisé contre le mur. Dans la même rue, à la *Croix-de-Fer*, périrent trois demoiselles d'Orléans, Jean Robin et sa femme, la veuve Marquette et deux de ses enfants.

[1] On cite parmi eux le vidame de Chartres, un Rohan, un Caumont, un Pardaillan, Beauvais-la-Nocle, d'Arnes, de Boissec, de Longaulnay, du Breuil, Rabodanges, de Sey, du Touchet, des Hayes, Guy de Saint-Gelais, J. de Lafin, de Saint-Étienne, Pierre de Chouppes, Pierre de Grandry; la plupart étaient de Normandie.

Parmi d'autres gentilshommes huguenots qui furent sauvés sans qu'on sache en quel endroit de Paris, on connaît les noms de Cornaton, gentilhomme de l'amiral, Cugy, Saint-Romain, le jeune Briquemault et le capitaine d'Argenlieu. Ce dernier gagna à prix d'or un capitaine écossais.

Digitized by Google

Guise eut bientôt avis de leur évasion. Il se lança aussitôt à leur poursuite avec une ardeur extrême, et les aurait sans doute atteints si, en arrivant à la porte de Bucy, située près de la rue et du carrefour de ce nom, il ne l'avait trouvée fermée; on avait cru prendre les clefs; on s'était trompé, ce qui fit perdre un temps assez long pour sauver les fugitifs. Cependant le duc courut encore sur leurs traces et n'y renonça qu'à Montfort-l'Amaury.

D'autres huguenots, au lieu de sortir de Paris, voulurent traverser la rivière pour demander au roi sa protection (*Mém. de l'Estat de France*). « Ils virent sur la rivière, venant à eux, 200 soldats de la garde du Roy, criant : *tue! tue!* et leur tirant harquebouzades à la vue du Roy, qui estoit à la fenestre de sa chambre » (il était environ sept heures). « Encores dit on que le Roy, prenant une harquebouse de chasse entre ses mains, en despitant Dieu, dit : *Tirons, mort-Dieu, ils s'enfuyent!* »

En « giboyant ainsi aux passants, » il tirait sur eux sans les atteindre, son arme n'ayant pas une assez longue portée.

Ce trait, tout à fait conforme au caractère du roi et à ses emportements d'âpre et cruel chasseur, est, comme fait historique, assez peu important. Qu'en voyant tuer tant de monde, le désir de s'en mêler lui ait pris, surtout au moment où s'échappaient sous ses yeux un grand nombre de ses victimes, rien n'est moins étonnant. On sait que Mirabeau y fit une allusion demeurée célèbre et qui fut rappelée par le pasteur Marron lorsqu'il consacra l'église Saint-Louis-du-Louvre à notre culte. De nos jours le fait a été énergiquement nié, mais à tort. Il est attesté par les assertions de deux contemporains, Brantôme et d'Aubigné[1], l'un catholique, l'autre protestant (sans compter celle de Simon Goulard, que nous venons de reproduire), et par l'affirmation d'un vieillard centenaire, qui déclara au jeune Tessé (depuis maréchal) qu'il avait lui-même chargé et rechargé l'arquebuse (Voltaire). Seulement le roi tira, non pas du bout de la galerie d'Apollon, qui du reste existait déjà et où une inscription fut placée sous la Révolution, mais de sa chambre dans le pavillon sud-ouest du Louvre, lequel était achevé depuis 1556 (voy. *Bulletin de la Société d'histoire du protest. français*, t. V, p. 332; t. VI, p. 118; t. VII, p. 182).

[1] Voir d'Aubigné, *Hist. univ.* (1626), f°s 548-550, et *Tragiques* (éd. Lalanne), p. 140.

Digitized by Google

Si quelques gentilshommes étrangers à la capitale avaient pu échapper, les Parisiens de la rive gauche offraient une proie assurée et abondante aux égorgeurs. « Au faubourg Saint-Germain on massacra, est-il dit, beaucoup de gens de tous sexes et aages[1]. »

D'autres martyrs en grand nombre sont désignés seulement par leur nom ou leur profession, sans indication précise de leur demeure[2]. Parmi ces noms plébéiens, il en est un que déjà nous avons

[1] Les noms qu'on a conservés sont ceux de Pierre Charpentier, esperonnier, de Jean le jardinier, de Greban, maître horlogier à l'enseigne du *Nom-de-Jésus*, auxquels il faut joindre le serviteur du chauffe-cire Pomier.

Dans le quartier de l'Université, les libraires et les relieurs fournissent leur contingent de martyrs. L'illustre Duplessis-Mornay, encore jeune alors, et qui était logé rue Saint-Jacques en attendant qu'une demeure voisine de celle de l'amiral fût prête à le recevoir, vit, en se sauvant, piller la maison de son proche voisin, le libraire protestant Oudin Petit; cet infortuné était le gendre de Jacques Kerver, libraire comme lui, mais catholique et capitaine dans la milice bourgeoise, qui fit tuer Oudin pour une querelle de partage. Philippe de Cosne, libraire, rue Saint-Jean-de-Latran, Charles Périer, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, et un relieur, son voisin, un autre relieur dans la rue Saint-Jacques, eurent le même sort. Une plus cruelle fin était réservée à Spire Niquet, relieur, rue Judas; celui-ci, devant sa maison, fut brûlé à petit feu au milieu d'un monceau de livres et jeté à l'eau respirant encore.

La place Maubert, où tant de martyrs avaient péri, condamnés par des juges fanatiques, vit exécuter sans autre sentence que la fureur du peuple Louis Brécheux, maître de l'hôtellerie du *Fer-à-Cheval*, rue de la Harpe, et la femme gravement malade d'un chirurgien, maître Julian. Une femme enceinte et sa fille reçurent la mort rue de la Huchette, à l'enseigne de l'*Étoile*. Le cordonnier de Saint-Marceau fut tué avec sa femme et leurs trois enfants.

La Cité ne fut pas plus exempte de carnage. La femme d'un libraire du Palais, Jean Borel, y périt. René le parfumeur tua dans la Cour du Palais un jeune homme boiteux déjà très-habile dans l'art de l'orfévrerie. Un mercier établi dans le Palais, nommé Montrault, y fut mis à mort.

La rue de la Calandre fournit de nombreuses victimes : Pierre de Saincterue, horlogier du maréchal de Montmorency, maître Guillaume et sa femme, la femme de Jean de Cologne, mercier de la cour (trahie par sa propre fille). C'est encore rue de la Calandre, aux *Trois-Rois*, qu'habitait Keny, lequel, blessé de plusieurs coups de dague et jeté à la Seine, se sauva à la nage jusqu'à un bateau. Poursuivi par d'autres barques et de si près que d'un coup de hache on lui abattit une main, il continuait à manœuvrer de l'autre lorsqu'on l'acheva à coups de fusil.

[2] On cite, dans le nombre, plusieurs hommes de robe, Claude Robert, avocat, caché depuis deux jours et tué le troisième; Jean Theuart, procureur au Parlement; Le Clerc, procureur au Châtelet, tous deux tués avec leur famille entière (la femme de ce dernier, enceinte, fut noyée après qu'on l'eût forcé à marcher sur le visage de son mari); Antoine Terrière, sieur de Chappes, avocat célèbre, âgé de soixante-quinze ans; le bailli d'Orléans Groslot et Calixte Garrault, son neveu, dont l'historien De Thou, en allant à la messe le dimanche matin, rencontra les corps sanglants qu'on traînait sur le pavé; Caboche, secrétaire du roi de Navarre, et son frère, procureur à Meaux; le

Digitized by Google

dû signaler et qui mérite une mention toute particulière de sympathie et d'honneur. Quatre ou cinq jours après la Saint-Barthélemy, on noya la veuve du jeune Gastine, mère de deux petits enfants, dont le mari, le beau-père et l'oncle avaient été pendus, deux autres parents envoyés, l'un en exil, l'autre aux galères, en même temps que leurs biens étaient confisqués et leur maison rasée pour crime de culte protestant.

Ce fut aussi après quelques jours de répit que fut étranglé en prison Martial de Loménie, seigneur de Versailles, greffier du Conseil et ancien secrétaire des finances. L'infâme Gondi, comte de Retz, lui fit acheter la vie par la donation de cette terre de Versailles, devenue plus tard une fameuse résidence royale et une ville considérable. Quand Loménie eut tout donné pour vivre, on le tua.

Un grand nombre d'autres furent massacrés comme lui dans les prisons, surtout à l'Hôtel-de-Ville, au Châtelet et au Fort-l'Évêque.

Taverny, lieutenant de la maréchaussée à la *Table de Marbre*, sut mieux se défendre, quoique avec aussi peu de succès. Excepté peut-être Guerchy, qui, dit-on, dans la cour du Louvre tua les deux premiers d'entre ses bourreaux, Taverny fut le seul huguenot qui résista aux meurtriers. Il soutint un véritable siége dans sa maison; « avec l'aide d'un domestique, il arrêta la populace devant sa maison pendant l'espace de huit à neuf heures, et les balles de plomb lui ayant manqué, il en fit avec de la poix, qu'il rendit aussi meurtrières. Enfin, n'ayant plus de ressources pour faire usage d'armes à feu, il sortit pour combattre de la main, et ne périt qu'accablé par la multitude. » Il ne pouvait qu'être vaincu. Sa femme fut menée en pri-

précepteur de Catherine de Bourbon; Étienne Chevalier, sieur de Prunay, receveur en Poitou; un pédagogue nommé Abraham; un Espagnol, De Lopez, appelé docteur par les uns et ministre par d'autres; plusieurs protestants italiens: Maphé ou Maffei, Vénitien; Simon, Lucquois, et un Piémontais qui se nommait Lazare Romain: des marchands et des artisans : Monluet, riche lapidaire, et sa femme enceinte; Philippe, vitrier; Guillaume Maillart, doreur, sa femme et son fils; l'hôte de la *Marguerite*, marchand de chevaux, et ses deux enfants; Bourselle, orfévre; Maupelé et sa femme, qui avaient procès avec le duc de Guise; le petit Jacques, tireur d'or; Charles, armurier du prince de Condé; Jacques de la Chesnaye, marchand d'émail; Martin du Perey, enfileur; Philippe le Doux, marchand (sa femme, qui allait accoucher pour la vingt et unième fois, fut soumise à des tortures indescriptibles). On cite aussi la femme de Nicolas du Puy, excellent orfévre; celle du brodeur de la dame de Montjay; la femme Tamponnet.

Digitized by Google

son ; sa sœur malade fut traînée nue par les rues et mourut entre les mains de ses persécuteurs.

Nous trouvons encore la mention d'un nommé Le Maire, dont la veuve fut mise en prison et là résista à la fois aux conseils des convertisseurs et aux obsessions d'une tout autre nature dont l'accablait le chevalier du guet. Elle fut sauvée, on ignore comment.

Salviati annonce au cardinal secrétaire d'État le meurtre d'un ancien prêtre, nommé Comau, familier du cardinal de Tournon, devenu huguenot et marié.

Il nous reste à rappeler le martyre de trois membres illustres de l'Église de Paris : Jean Goujon, Ramus et le président de La Place. On a révoqué en doute le martyre de Goujon et même sa conversion au protestantisme; mais on n'a trouvé aucune preuve à opposer à la tradition très-ancienne qui rapporte le fait. Il est frivole de prétendre qu'il n'a pu être tué sur son échafaudage au Louvre, ou, comme d'autres le disent, rue de la Harpe, chez le comte de Poitou, parce qu'il ne pouvait être à son travail *ce jour-là*. Le massacre a duré, non pas un jour, mais plusieurs semaines. Il a recommencé à divers intervalles çà et là plus d'une fois, et Goujon pouvait se croire plus en sûreté que chez lui lorsqu'il travaillait pour le roi ou pour un grand seigneur.

Ramus, que le prêtre Haton appelle à bon droit « homme estimé le plus sçavant de la France et le plus expert en toutes sciences qui fust audit Paris et quasi en toute la chrétienté » (p. 679), avait déjà été, comme protestant, en butte à bien des persécutions[1]. Le 26 août, il fut tué chez lui, comme on le sait, à l'instigation de son rival au Collége de France, le misérable Jacques Charpentier, qui eut l'insigne lâcheté d'insulter, l'année suivante, dans un de ses livres[2], à la mémoire de l'homme éminent qui avait été sa victime. Percé de

[1] Dès le 30 septembre 1570, Salviati en entretenait la cour de Rome : « Il y a deux jours, Pierre Ramus, hérétique, a voulu, en vertu de l'édit, reprendre au Collége (de France) sa place de *lecteur des arts;* mais ceux du Collége, unis à l'évêque, s'y sont opposés, et cette contestation ayant été portée dans le Conseil privé, le roi, de son autorité et sans attendre d'autres avis, a décidé que ni Ramus ni aucun autre hérétique faisant profession d'enseigner ne pourrait être admis dans un établissement de catholiques, voulant empêcher la corruption où ils pourraient faire tomber la jeunesse. J'ai loué et remercié Sa Majesté d'avoir ainsi manifesté la pureté de ses intentions. »

[2] *Comparaison de Platon et d'Aristote*, 1573.

Digitized by Google

coups et jeté du cinquième étage dans la rue, Ramus respirait encore; des enfants le traînaient à la rivière, quand survint un chirurgien qui coupa et emporta la tête. Le corps surnagea près du pont Saint-Michel. Des passants s'amusèrent à le faire repêcher par des bateliers et à faire fouetter par des enfants le cadavre du célèbre professeur.

C'est une des gloires de notre Église qu'en aucun temps la France n'ait pu la frapper de proscription ou d'exil sans se priver de quelques-uns de ses plus nobles esprits et de ses plus hautes renommées. Ramus en fut un éminent exemple.

Moins célèbre, mais aussi grand par la dignité du caractère, Pierre de La Place, président à la Cour des aides, écrivain de mérite, passa plusieurs jours par des alternatives de péril et d'espoir pour lui et les siens. Rentré dans sa demeure (Vieille-rue-du-Temple), après avoir cherché en vain un asile dans trois maisons différentes, il releva avec une fermeté héroïque sa femme, qui s'était jetée aux pieds d'un chef d'assassins, le capitaine Senesçay, et tança énergiquement son fils pour avoir mis une croix blanche à son chapeau afin de se déguiser. On l'emmena de chez lui sous un faux prétexte, et arrivé rue du Coq, vis-à-vis de la rue de la Verrerie, on le perça de coups.

Après la première fièvre de carnage, les exécuteurs s'étaient quelque peu relâchés de leur fureur, lorsqu'un prétendu miracle vint tout à coup persuader à ces fanatiques superstitieux que Dieu les favorisait d'une marque toute spéciale d'approbation et d'encouragement. Nous rapporterons la légende de l'aubépine des Saints Innocents telle que l'a écrite le prêtre de Provins que nous avons cité plus d'une fois, Claude Haton. Nous verrons ensuite ce que pensait de cette jonglerie le nonce du pape, mieux informé, et ce qu'il en écrivait à la cour de Rome; ce contraste sera instructif.

« Il ne fault laisser en arrière le miracle que Dieu desmonstra dedans la ville de Paris, au cymetière de Saint-Innocent, les jours et nuictz de la sédition susditte et saccagement dudit admiral et les siens, qui fut tel qu'il s'ensuit. Fault noter et croire quant-et-quant, que dedans le cymetière de mons. Saint-Innocent de Paris, y a une petite chapelette, dedans laquelle est une ymage de la vierge Marie nostre dame, devant laquelle tous catholicques qui passent par là font la révérence et plusieurs se mettent à genoux pour prier Dieu en

Digitized by Google

l'honneur de la vierge Marie, mère de Jésus-Christ, et pour l'utilité des pauvres trépassez; devant laquelle chapelle et ymage y avoit une espine blanche plantée, qui aultres fois avoit esté verte et bien reprinse, portant par plusieurs années feuilles, fleurs et fruictz, et qui estoit devenue morte et sèche il y avoit plus de quatre ans auparavant ceste présente, sans avoir jetté feuilles, fleurs ni fruictz, et n'en faisoit-on aultre cas que d'un arbre mort et sec. Lequel arbre ou espine, dès le matin du saccagement ou sédition, fust veue reverdir de feuilles et fleurir de fleurs belles et blanches, ayans pareille odeur que les fleurs d'espine blanche qui fleurissent au mois de may, et dura ce miracle l'espace de quinze jours entiers, au veu et au sceu de tout le monde de Paris et aultres lieux qui y estoient et furent de toutes parts durant ce temps. Icelle espine fust par toutes personnes touchée et visitée en son escorce, boys, feuilles et fleurs, pour veoir si c'estoit point ung abus qui eust esté faict par art magicque ou enchantement d'enchanteurs, sorciers ou Vaudois, et fut trouvé que non, mais que c'estoit la vertu de Dieu qui y opéroit.

«Aucuns malades languissans, ayans ouy ce miracle, se firent porter audit cymetière pour veoir ladite espine; lesquelz, estans là avec ferme foy, firent leur prière à Dieu en l'honneur de nostre dame la Vierge Marie et devant son ymage qui est en laditte chapelle, pour recouvrer leur santé, et après leur oraison faicte s'en retournèrent en leurs maisons sains et guéris de leur maladie, chose très véritable et bien approuvée. Il sembla que Dieu, par ce miracle, approuvast et eust pour agréable la sédition catholicque et la mort de son grand ennemi l'admiral et des siens qui avoient tant et si audacieusement, depuis 12 ans, deschiré sa robbe sans couture qui est sa vraye Eglise et son espouse, et conculqué et gasté les sainctz sacrements d'icelle... Après les quinze ou vingt jours passez, laditte espine s'en retourna à son premier estat de seicheresse et d'aridité » (*Mém.*, p. 681 et suiv.).

Voici maintenant ce que nous trouvons sur ce sujet dans une lettre du nonce Salviati au cardinal secrétaire d'État à Rome, en date du 27 août 1572 :

« Le peuple de cette ville dit qu'une épine plantée il y a quelques mois dans le cimetière du couvent où les enfants orphelins des huguenots sont élevés depuis le massacre, a fleuri tout d'un coup. Il se porte avec tant d'empressement pour la voir, que si quelqu'un des

Digitized by Google

prêtres qui habitent ce lieu osait dire publiquement qu'elle était fleurie quelques jours avant l'événement, il serait lapidé et jeté à la rivière. »

Comme on le prévoit sans doute, le nonce, si peu crédule pour son compte, se garda de dissiper l'erreur; nous ne garantissons pas même qu'il se soit abstenu d'aller en pèlerinage à la Sainte-Aubépine. Le roi, la reine-mère, toute la cour y allèrent, heureux de faire Dieu lui-même leur complice dans un forfait qui sera à jamais l'exécration du genre humain.

L'ordre de cesser le massacre avait été donné plusieurs fois, mais en vain. Dès le 24, vers midi, le prévôt des marchands Le Charron fit prier le roi d'empêcher « sa maison, les princes et le petit peuple » de tuer et piller. Le roi répondit qu'il y consentait. « Vers 5 heures de l'après-midi, il fut fait un ban avec les trompettes, de par le roy, que chacun eust à se retirer dans sa maison. Mais le lendemain et jour suivant, fust à recommencer. Après avoir moissonné le champ à grands tas et à pleine main, ils alloyent cueillant çà et là les espics restans du iour précédent[1]. »

Le mardi 26, le massacre et le pillage furent interdits de nouveau. Mais il fallut encore, le 29, renouveler cette double défense et installer à l'Hôtel-de-Ville une commission de magistrats chargée de rétablir l'ordre.

On demande souvent quel fut le nombre des huguenots tués à la Saint-Barthélemy. La réponse est impossible à donner, non-seulement pour la France entière, où les mêmes massacres eurent lieu, mais pour Paris, d'autant plus que, comme nous l'avons fait entrevoir, les meurtres, quoique de moins en moins nombreux, continuèrent longtemps encore, et bien plus qu'on ne le croit en général. C'est ce que prouvent les dépêches originales des ambassadeurs. Ainsi Salviati écrivit, le 15 septembre : « Souvent on jette dans la ri-

[1] En même temps qu'on défendait le meurtre, on commandait une sorte de recensement des huguenots, qui ne servait qu'à les faire massacrer. Tout le monde s'en mêlait. Nous lisons dans les *Registres de l'Hôtel-de-Ville*, en date des 25 et 26 août, deux *mandements* portant « que les quarteniers seuls, pour éviter émotion et meurtres, aillent en toutes les maisons faire au vrai et sans aucune omission, sur peine de la vie, un rôle des noms et surnoms des hommes, femmes et enfants, enjoignant aux maîtres et maîtresses, ou à ceux qui sont logés ès maisons, de bien garder tous les Religionnaires, qu'il ne leur soit fait aucun tort ni déplaisir, aussi sur peine de la vie. »

Digitized by Google

vière, la nuit et sans bruit, quelques dizaines de protestants que l'on a pris le jour dans différents endroits, et plus volontiers des prédicants qui sont appelés par les autres *ministres.*»

Ce témoignage ne serait pas suspect, mais il n'est pas le seul. Le comte de Saint-Pol, ambassadeur du duc de Savoie, écrit, le 13 septembre, «qu'on jette dans la Seine tous les soirs beaucoup de huguenots qui étoient partie cachés par les maisons et partie par les prisons.» Il ajoute, le 16 septembre : «L'on continue contre ces gens là une grande exécution, mais de nuit, et sont jettés dans la rivière sans estre cogneus.»

Dix jours plus tard, le 26 septembre, plus d'un mois après la Saint-Barthélemy, le même comte de Saint-Pol écrit encore : «On fait toujours mourir des huguenots, tant à Paris qu'ailleurs.»

Ces exécutions secrètes et nocturnes, continuées pendant quatre semaines, du 24 août au 26 septembre, et peut-être plus longtemps, rendent tout calcul impossible.

Des cadavres, livrés au cours de la Seine, s'amoncelèrent à la tête de l'île des Cygnes et y dégagèrent bientôt de tels miasmes qu'il fallut se hâter de les inhumer, dans l'île même et peut-être aussi sur le rivage. On a cité souvent les comptes, inscrits aux *Registres de l'Hôtel-de-Ville*, et d'après lesquels «on paya 20 livres aux fossoyeurs des Saints-Innocents pour avoir enterré en huit jours onze cents corps morts ès environs de Saint-Cloud, Auteuil et Chaillot;» ils avaient reçu, quelques jours auparavant, 15 livres pour avoir enterré les corps morts qui étaient «ès environs du couvent (des Bonshommes) de Nigeon.» Mais rien ne démontre que ces fossoyeurs soient les seuls qu'on ait employés; il est hors de doute que la Seine dut charrier plus loin et disperser d'autres corps. Il est certain, en outre, que plusieurs des victimes furent enterrées dans Paris; on sait qu'Oudin Petit fut enseveli dans sa cave. D'ailleurs il y a lieu de penser que des ossements trouvés en grand nombre, il y a quelques années, près de l'église Saint-Gervais, étaient des restes de huguenots tués en 1572, et une tradition du quartier l'affirmait[1].

[1] On dit que 475 huguenots avaient été ensevelis en ce lieu, et qu'une croix de fer, scellée au mur de l'église près du chœur, indiquait l'emplacement de ces sépultures. On y trouva, en effet, des ossements nombreux, lors des dernières réparations faites à cette église (*Le Lien*, 15 novembre 1851, p. 397).

Digitized by Google

L'abbé de Caveyrac, dans l'écrit où il plaide les circonstances atténuantes pour les criminels de la Saint-Barthélemy, insiste sur ce fait que le *Martyrologe* de Crespin (continué par Simon Goulart) n'indique par leur nom ou leur profession que 786 personnes tuées dans la France entière. Ce nombre, il est bien forcé de le reconnaître, ne peut indiquer qu'une faible proportion du nombre réel. Mais le *Martyrologe* ne traite que de Paris et de quelques-unes des grandes villes de France; il omet, entre autres, Toulouse, où il y eut un grand carnage. Le gouvernement lui-même, eût-il voulu réunir les noms de tous les morts, n'y aurait certainement pas réussi. Combien moins les survivants du massacre, exposés sans cesse à le voir continuer ou recommencer, auraient-ils fait une enquête complète! Combien de familles obscures disparurent tout entières! Parmi les noms que nous avons cités, plusieurs manquent au *Martyrologe*, et Salviati nous a fourni un de ces derniers, quoiqu'il n'en rapporte qu'un très-petit nombre.

D'après le *Martyrologe*, il périt en tout, à Paris, 10,000 réformés. Tandis que Salviati, dans sa dépêche du 24, ne parle encore que de *centaines* de morts, une relation espagnole du temps porte le nombre des personnes tuées et jetées à la rivière jusqu'à midi, le jour même de Saint-Barthélemy, à plus de 5000[1]. Jean Gomez de Silva, ambassadeur de Portugal à Paris, envoya exactement la même indication à sa cour. Davila estime que le total pour Paris est de 10,000. Selon Haton, «...par le rapport qui en fut faict à la vérité, furent tuez et massacrez audict Paris, l'espace de 3 jours et 3 nuictz, le nombre de plus de 7000 personnes bien cognues et remarquées, sans aultres qui furent jettées dans la rivière qui ne furent cognues» (p. 679). Brantôme évalue le nombre des morts à 4000; Papyre Masson à 2000; et l'abbé de Caveyrac, qui s'efforce d'abaisser le chiffre autant que possible, descend jusqu'à 1000, chiffre que La Popelinière a également admis.

Le panégyriste de la Saint-Barthélemy, l'Italien Capilupi, compte environ 3000 tués, «tant par le peuple que par les soldats, sans au-

[1] «*El mismo dia de Sanct Bartholome a medio dia, avian muerto y echado en el rio* MAS DE CINCO MILLE *personas, y entre ellas cinquanta cavalleros*» (*Borrador de la Relacion de la muerte del Amirante y otros hereges.* Arch. de Simancas).

Digitized by Google

cune blessure ny sans qu'une seule goutte de sang des catholiques fut espandue (chose qu'on ne peut attribuer ny rapporter sinon à la main puissante de Dieu et à un miracle singulier), excepté seulement un des catholiques, lequel fut tué par un grand désastre et malheur[1]. »

Bossuet écrit qu'en sept jours il périt plus de 6000 personnes; Mézeray adopte le nombre de 5000.

Je n'ai cité encore aucun auteur protestant. Leurs appréciations n'approchent pas plus de l'unanimité que celle des catholiques. Selon les *Mémoires de l'Estat de France* (p. 399), « on croit que le nombre des tués ce jour-là et les deux suivants, dans Paris et ses faubourgs, surpasse 10,000.» D'Aubigné n'en compte que 3000. L'auteur du *Tocsain contre les massacreurs et auteurs des confusions en France* (p. 55) dit seulement près de 2000[2].

En résumé, il nous semble que les rapports selon lesquels, le 24 août, de trois heures du matin à midi, plus de 5000 réformés auraient péri, sont empreints de l'exagération presque inévitable des premiers moments. Les 10,000 morts de Davila sont peut-être aussi un nombre trop considérable. Mais les 2000 de Papyre Masson (pour ne rien dire des calculs peu sérieux de Caveyrac) nous paraissent un chiffre très-inférieur à la réalité, vu l'étendue et la durée des exécutions, et la vérité nous paraît devoir se trouver entre les chiffres que donnent Brantôme et Bossuet ou Haton (qui tous deux ne parlent que des premiers jours). Cinq à six mille meurtres ont très-vraisemblablement été commis à Paris du 23 août jusque vers octobre.

Quelques protestants, en très-petit nombre, furent sauvés par les bourreaux eux-mêmes. Paré fut épargné par les soins du roi, qui, dit Brantôme, « l'envoya quérir dans sa chambre et garderobbe, lui commandant de n'en bouger. » Cette précaution égoïste d'un roi sou-

[1] Capilupi se trompe. On connaît quatre cas de ce genre : un *solliciteur* ou avoué, rue de Seine, qui avait témoigné de la compassion pour les huguenots; Rouillard, chanoine de Notre-Dame et conseiller au Parlement, tué chez le curé de Saint-André-des-Arcs, on ne sait pas exactement pourquoi; un noble espagnol, Salcède, qui avait eu querelle avec le cardinal de Lorraine, et le riche Villemaut, fils du feu garde des sceaux Bertrandi; le véritable motif de sa mort fut l'amour du butin; sa maison et celle de Salcède furent pillées.

[2] Les appréciations pour la France entière diffèrent plus encore. Un archevêque (Péréfixe) et un protestant (*De furor. Gall.*) disent 100,000, Sully 70,000, Davila 40,000, Jean de Serres et Prisbac 30,000, Papyre Masson 12,000, l'abbé de Caveyrac moins de 2000.

Digitized by Google

vent malade et qui s'exposait sans cesse à des accidents dans les violents exercices qu'il préférait, fait sans doute plus d'honneur à la renommée de l'illustre chirurgien qu'à la bonté de son maître. Il protégea aussi sa nourrice Philippe Richard, mais en la forçant à abjurer. « Pour sa mère nourrice, il l'aima uniquement, quoique huguenotte; il ne souhaita autre chose d'elle que sinon qu'elle se reconnust, et il l'obtint enfin par la frayeur qu'elle eut de la Saint-Barthélemy, encore qu'il n'y eut employé que la prière sans aucune menace. » Ce trait d'un contemporain est d'une naïveté par trop forte; il est évident que des menaces en paroles auraient été un luxe d'intimidation assez inutile pendant le carnage des huguenots.

Ce qui est plus singulier, c'est que le duc de Guise, lui aussi, préserva les jours d'un protestant notable, le sieur d'Acier, et de plusieurs peut-être, soit par des raisons particulières et inconnues, soit pour avoir à citer quelques actes de clémence et pour paraître dans ses rigueurs l'instrument passif du roi, tandis que, livré à lui-même, il aurait fait preuve de miséricorde.

Le nom de La Cornière, qui commandait les Suisses, doit être conservé; il parvint à sauver plusieurs personnes.

La persécution n'osa s'attaquer à la fille de Louis XII. La duchesse Renée de Ferrare sauva quelques protestants dans l'hôtel de l'An (Laon?) qu'elle habitait, entre autres la femme du pasteur Pierre Merlin et leur fils Jacques, encore enfant, plus tard pasteur lui-même. Le vendredi suivant, elle les emmena à sa résidence de Montargis, sous une escorte que lui donna son petit-fils, le duc de Guise (*Diaire de Jacques Merlin*).

On peut voir dans la *Vie de Mornay*, écrite par sa femme, la double série d'aventures et de périls à travers lesquels ils purent l'un et l'autre s'échapper (ils n'étaient pas encore mariés).

Nous avons déjà nommé les principaux bourreaux, parmi lesquels on a distingué beaucoup d'Italiens, Gonzague et Gondi, le comte Annibal de Coconnas, les deux Tosinghi, Petrucci et René Bianchi. Parmi les Français, ceux qui ont mérité d'être signalés à l'horreur de la postérité sont : le maréchal de Tavannes, qui criait dans les rues : « Saignez, saignez! la saignée est bonne en août comme en mai; » Lansac, les capitaines Cosseins et Goas, l'avocat Jean Ferrier, capitaine de la rue Saint-Antoine, ainsi que trois hommes du peuple :

Digitized by Google

Tanchon, le boucher Pezou et Thomas Crucé, dit Croizier, qui s'acquit une horrible célébrité par sa cruauté infatigable et se vantait d'avoir tué 400 personnes à lui seul; presque toutes les relations ne le désignent que par sa profession : *le tireur d'or*.

Pour ces derniers et leurs pareils, le pillage fut un des motifs principaux de tuer. On porte à 600 le nombre des maisons pillées (*Mém. de l'Estat de France*). Mais il ne faut pas croire que le peuple seul mît à profit cette facile occasion de s'enrichir. Le roi, sa mère et leur cour prirent une grande part de cette proie. On accuse le duc d'Anjou d'avoir fait saccager la demeure d'un opulent lapidaire, Thierry Baduere ou Badoire, qui, disait-on, avait chez lui 100,000 écus. Angoulême dévasta de même, mais avec un gain moins brillant, la maison de l'évêque de Chartres, chez qui la reine Jeanne avait logé. Plusieurs historiens affirment que la perspective de dépouiller les victimes fut un des motifs décisifs du massacre; et il n'y a pas de doute que ce motif ne soit entré dans les desseins d'une cour fastueuse et pauvre[1].

Ce fut une grande cause de souffrances pour l'Église réformée de Paris. On devait trouver bien plus de butin chez de riches bourgeois, chez des orfévres et des lapidaires, que chez les nobles de province, venus pour les noces, et presque tous pauvres. Capilupi dit lui-même que chez Coligny il ne se trouva que 10,000 écus. C'était bien peu, après tout ce que le roi venait de lui donner; mais il avait dû dépenser beaucoup pour ses adhérents. Selon ce même Capilupi, la part du roi, dans le pillage des réformés, se serait élevée à trois millions d'or.

Nous aurons achevé le tableau de tant d'atrocités quand nous aurons dit que l'honneur des femmes ne fut pas plus respecté que leur vie. Le Paris huguenot offrit pendant bien des jours toutes les scènes affreuses d'une ville prise d'assaut et où tous les crimes sont permis aux soldats vainqueurs; seulement ici les vainqueurs n'avaient eu personne à combattre; ils étaient féroces et infâmes de sang-froid.

Jusqu'à huit heures du matin, le cadavre décapité de l'amiral resta abandonné dans la rue; il devint à ce moment l'horrible jouet des en-

[1] Charles IX en était réduit à demander instamment un prêt de 8000 fr. à Mandelot, gouverneur de Lyon (*Corr. publiée par M. Paris*).

Digitized by Google

fants du quartier, qui le traînèrent d'un endroit à un autre. Aucune indignité ne lui fut épargnée, pas même la plus ignoble mutilation. On essaya même de le brûler, et on ne réussit qu'à noircir et à rendre plus informes ces débris hideux. Jeté à la rivière, il y resta trois ou quatre jours. Il en fut retiré après la sentence du Parlement, traîné par le bourreau dans les rues et exposé enfin au gibet de Montfaucon[1], où on l'attacha avec une chaîne de fer, le dos sur une traverse de bois, les bras pendant d'un côté, les jambes de l'autre. La cour vint voir cet abominable spectacle et insulta encore à la mémoire de ce grand homme. C'est là, selon Papyre Masson, que Charles IX aurait redit le mot de Vitellius : « L'odeur d'un ennemi mort est douce et agréable. »

On lit dans les *Mémoires* de De Thou que, « la fureur de ces massacres étant un peu apaisée, il alla, quelques jours après, voir son second frère, qui logeait près la porte Montmartre. Celui-ci le mena sur une hauteur, d'où ils pouvaient découvrir Montfaucon.... Aussitôt l'idée du seigneur qu'il avait vu quelques jours auparavant dans l'église de Notre-Dame et qu'il avait considéré avec attention se réveilla dans son esprit. Il rappela dans sa mémoire ce capitaine fameux par tant de combats, par la prise de tant de villes, et sur le point de triompher des Pays-Bas, dont il voyait le cadavre, après mille indignités, attaché à un infâme gibet. »

On eut l'atrocité d'y conduire les deux fils du héros. L'aîné, âgé de quinze ans, sanglottait violemment. Le cadet, appelé d'Andelot, regardait d'un œil plus ferme les effroyables restes de son illustre père, outragés à l'envi par la cour, le Parlement et le peuple.

Il existe une curieuse lettre de Mandelot, gouverneur de Lyon, au roi, où l'on voit que la tête de Coligny a été envoyée, au nom de Charles et de sa mère, ou peut-être de la part des Guise, au pape. Le roi ordonna que le messager fût arrêté, soit qu'il en eût quelque scrupule, soit, ce qui paraît plus probable encore, qu'il voulût empêcher

[1] Les fourches patibulaires de Montfaucon étaient sur un emplacement qui se trouve depuis longtemps dans Paris, près de la barrière du Combat, entre la rue de la Butte-Chaumont et celle de l'Hôpital-Saint-Louis.

Au bout de quinze à vingt jours d'exposition publique, le corps de Coligny fut secrètement enlevé du gibet par les soins de son cousin, le maréchal de Montmorency. Après divers déplacements, ce qui reste de ses ossements a été déposé de nos jours dans une petite caisse, qu'on a scellée dans un mur en ruines de son château de Châtillon-sur-Loin.

Digitized by Google

Guise de se faire honneur du massacre auprès du Saint-Père par l'envoi de ce trophée.

« J'ay aussi receu, Sire, écrit Mandelot, la lettre qu'il a pleu à V. M. m'escrire, par laquelle elle me mande avoir esté advertye qu'il y a ung homme qui est parti de par de là, avec la teste qu'il auroit prinse dudict admiral après avoir esté tué, pour la porter à Rome; et de prendre garde quand ledict homme arrivera en ceste ville, de le faire arrester et luy oster ladicte teste; à quoy j'ay incontinent donné si bon ordre que, s'il se présente, le commandement qu'il plaist à V. M. m'en faire, sera ensuivy. Et n'est passé ces jours icy par ceste ville aultre personne pour s'en aller du côté de Rome, que ung escuyer de M. de Guyse, nommé Paule, lequel estoit party quatre heures auparavant, du jour mesme que je receus la dicte lettre de V. M.» (5 septembre, XVIIIe lettre de la *Correspondance* publiée par M. P. Paris). Paule emportait-il la tête de Coligny? Arriva-t-il jusqu'à Rome? On ne sait.

Pendant ces déplorables journées, aller voir les cadavres fut une distraction généralement goûtée. Lestoile décrit (p. 26) la reine-mère sortant du Louvre avec ses dames et demoiselles et allant voir les corps morts : « pour se rafraîchir un peu et se donner plaisir.» Ni l'horreur ni l'indécence de cette vue ne les effraya, et plus d'un historien rapporte avec quelle abominable curiosité fut considéré, non sans de grands éclats de rire, *non sine magno et effuso risu* (Jean de Serres, 43^b), le cadavre de Soubise, qu'un scandaleux procès avait rendu célèbre. Catherine et les nobles demoiselles qu'elle appelait son *escadron volant* n'avaient plus de la femme ni la pudeur ni la pitié. Elles étaient dignes des assassins, leurs maris et leurs amants.

Dès que l'amiral fut mort et le massacre en pleine activité, le roi et sa mère écrivirent nombre de lettres, annonçant aux gouverneurs de provinces et aux cours étrangères ces grandes nouvelles. Ils y prétendaient qu'une querelle s'étant élevée entre les maisons de Guise et de Châtillon à l'occasion de la blessure de Coligny, ses partisans avaient voulu le venger sur le duc, mais avaient eu le dessous, et une *sédition* avait eu lieu où les huguenots périrent, tandis que le roi « avait assez à faire à se garder de si grands dangers en son chastel du Louvre.»

Le 24, dans une circulaire à ses gouverneurs de province (*Correspondance Mandelot*, XIV), le roi représente la Saint-Barthélemy

Digitized by Google

comme une sédition des Guise et de leurs amis, qui avaient appris que ceux de l'amiral voulaient exercer sur eux leur vengeance. Il attribue tout le mal à « la querelle particulière qui est de longtemps entre ces deux maisons » et qu'il a en vain voulu apaiser.... « N'y ayant en ceci riens de la roupture de l'édict de la paciffication, lequel je veulx au contraire estre entretenu aultant que jamais. »

Le lendemain, il fait adresser à Schomberg, son envoyé en Allemagne, un récit du massacre, et il ajoute : « ce qui est arrivé au grand regret de sa dicte Majesté et toutefois pour l'occasion qu'ils en ont eux mesmes donné les premiers » (Bibl. imp., Mss. Fontanieu).

Le 27, il écrit à Fénelon, son ambassadeur auprès d'Élisabeth, qu'il a « lasché la main à messieurs de la maison de Guise. »

Mais les inconvénients de ce système de défense furent bientôt sentis ; il ne disculpait le roi qu'en apparence auprès de ceux qu'indignait un pareil crime, et il annulait son autorité ; il laissait aux Guise, devant le clergé, Rome, l'Espagne et le peuple de Paris, tout l'honneur d'un forfait si vaste et si heureux. On tombait dans le danger longtemps redouté par Catherine ; en se délivrant des huguenots et de leurs chefs, on avait démesurément grandi, à ses propres dépens, la maison de Lorraine ; ce fut dès lors pour Charles IX, et ensuite pour Henri III jusqu'à sa mort, un châtiment aussi terrible que mérité. Ce fut aussi, plus tard, la véritable cause du double assassinat des principaux coupables, de ce même duc de Guise par son complice Henri III, et de Henri par le parti des Guise et du clergé, qui armèrent le bras d'un moine de saint Dominique, Jacques Clément.

En face de ce nouveau péril, Charles commit encore une de ces lâchetés audacieuses auxquelles sa faiblesse et son impétuosité le rendaient si enclin. Il réclama pour lui-même la pleine responsabilité de tout ce qui était arrivé et accusa hautement les protestants d'un complot qu'il se vanta d'avoir déjoué en le prévenant. Ce complot, qui devait s'exécuter le jour même de la Saint-Barthélemy, aurait consisté à mettre le feu en deux ou trois endroits de Paris, à tuer dans le Louvre le roi, sa mère, tous les princes, excepté le seul Condé, qu'on aurait mis sur le trône, et enfin à exterminer tous les catholiques ! (Capilupi).

Pour faire croire à cette conspiration, qui, au dire de Tavannes

Digitized by Google

lui-même, était *le troisième mensonge qu'on fut obligé d'inventer,* le roi fit le même jour deux actes éclatants et publics. Son apologiste Capilupi raconte le premier en ces termes :

« Le Roy.... voyant toute la ville comme renversée sens dessus dessous, teinte et baignant en son sang, et pleine d'horribles spectacles de morts (estant desja esteinte et despêchée la pluspart des hommes de plus grande authorité entr'eux), le mardy 26 d'aoust, deux jours après qu'on eut commencé de tuer, s'en alla à l'église pour remercier Dieu, selon son devoir, d'une si grande prospérité, que, sans qu'il y eust eu aucun sang de ses fidèles respandu, il luy avoit fait en une heure si belle grace et faveur de l'avoir délivré, et son royaume, de gens si pernicieux et si meschants. Après cela il s'en alla au Palais, en la chambre dorée. » Là, il tint un lit de justice, entouré des princes, des ambassadeurs et des principaux de sa cour. Il affirma solennellement devant le Parlement assemblé que tout s'était fait par son ordre, non à cause de la religion, mais pour prévenir un complot, ajoutant des paroles de sécurité pour les protestants de son royaume.

« Sa ditte Majesté déclare que ce qui en est ainsi advenu a esté par son exprès commandement et non pour cause aucune de religion, ne contrevenir à ses édits de pacification qu'il a toujours entendu, comme veut et entend, observer, garder et entretenir, ains pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par ledit admiral, chef et autheur d'icelle, et ses dicts adhérans et complices, en la personne dudit sieur roy et contre son estat, la royne sa mère, messieurs ses frères, le roy de Navarre, princes et seigneurs estans près d'eux. Parquoy sa ditte Majesté fait scavoir par ceste présente déclaration et ordonnance à tous gentilhommes et aultres quelconques de la religion prétendue réformée qu'elle veult et entend qu'en toute seureté et liberté ilz puissent demeurer et vivre avec leurs femmes, enfans et familles en leurs maisons, etc.[1] »

On remarquera que les huguenots sont accusés d'avoir voulu tuer, non-seulement le roi et les princes catholiques, mais aussi le roi de

[1] *Déclaration du roy, de la cause et occasion de la mort de l'admiral et autres ses adhérents et complices, dernièrement advenue en ceste ville de Paris, le 24e jour du présent moys d'aoust*, etc.

Digitized by Google

Navarre, leur chef, qui depuis la mort de Coligny leur était plus nécessaire que jamais; il fallait bien les en accuser: ne pas nommer Henri de Bourbon parmi les victimes désignées, c'eût été le ranger parmi les coupables. Mais la grossièreté de l'imposture était telle que nul n'y ajouta foi, et tout le monde fut sur ce point de l'avis de Salviati, lorsqu'il écrivit en cour de Rome, le 2 septembre suivant: « Il sera constaté juridiquement que dans les derniers temps l'amiral complotait de nouveau contre la personne du roi et de ses frères. Cela n'en demeure pas moins faux en tous points, et ce serait une honte, pour quiconque est à même de connaître quelque chose aux affaires de ce monde, de le croire. » Les courtisans même s'en moquaient, disant que « c'estoit une galante couverture. » Aussi, comme l'a remarqué Bossuet, « tout ce qu'on employoit pour décrier l'amiral ne servoit qu'à illustrer sa mémoire. »

On réserva, pour fournir la preuve de la prétendue conspiration, deux huguenots prisonniers, Briquemault, ce vieil officier, chevalier de l'ordre du roi, que nous avons vu chercher en vain, sous des tas de morts, un abri contre les assassins, et Cavaigne, chancelier de *la cause* (c'est ainsi que les huguenots appelaient leur parti), et que Charles IX, à la demande de Coligny, avait nommé maître des requêtes.

Briquemault, après s'être caché sous un amas de cadavres, avait réussi à se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre Walsingham. On l'y découvrit sous l'habit d'un palefrenier, occupé à étriller les chevaux. Il n'en fut pas moins reconnu; il demanda alors à parler au roi, qui le fit emprisonner et le réserva pour un autre genre de mort.

On voulut arracher aux deux captifs l'aveu du complot des protestants. Tavannes raconte qu'on leur offrit la vie et la liberté s'ils avouaient. Ils refusèrent et furent condamnés, le 27 octobre, à être pendus en place de Grève. De Thou, qui était présent, raconte que Briquemault, en entendant prononcer contre ses enfants la cruelle sentence qui les ruinait et les déshonorait, eut un moment de faiblesse, où il offrit d'avouer tout ce qu'on voudrait. Cavaigne, le magistrat, fit honte au vieux soldat, et Briquemault, revenu à lui, mourut comme il avait vécu, en brave (*Walsingham*, p. 328; *La Popelinière*, II, 69 v°).

Catherine, avec ses trois fils et la cour, assista à cette exécution;

Digitized by Google

ils eurent l'infamie d'y conduire le roi de Navarre et de le faire assister au supplice de deux de ses meilleurs et plus dignes amis, ainsi qu'à une grande collation qui eut lieu bientôt après, dans l'Hôtel-de-Ville. Il était tard quand ces deux protestants éminents furent mis à mort; Charles « prit plaisir de rendre ses yeux témoins de leur supplice, où il assista avec tant d'avidité que de suppléer au défaut du jour par des flambeaux qu'il fit approcher du gibet pour voir la grimace des mourants » (Papyre Masson; voir aussi Brantôme, etc.).

Cependant le Parlement resta interdit devant l'audace du roi, et le premier tribunal du royaume applaudit lâchement à l'aveu public d'un crime plus affreux que tous ceux qu'il punissait. Christophe De Thou, premier président, le même qui en secret appliquait à la Saint-Barthélemy l'imprécation de Stace: *Excidat illa dies*, etc., répondit au roi par d'ignobles louanges, donnant ainsi un de ces odieux exemples de servilité trop bien imités depuis, et qui sont la honte de la France.

Le roi était moins vil peut-être; il y avait au moins dans son infamie quelque chose de hardi. Cependant un spectateur (Petrucci) atteste que ce jour-là « son visage était tellement altéré qu'il parut horrible. » Pendant qu'il se rendait au Parlement en grand cortége, un gentilhomme protestant fut reconnu et assassiné sous ses yeux; il s'écria qu'il voudrait que ce fût le dernier. Voulait-il dire le dernier des huguenots ou la dernière des victimes?

Ce même jour, les portes de Paris furent ouvertes et il fut permis d'en sortir.

Le surlendemain, le clergé fit célébrer un jubilé d'actions de grâces et une procession où le roi assista, mais où Henri de Navarre, cette fois inébranlable, refusa de paraître. Cette même fête fut célébrée peu après et de la même manière par toute la France[1].

[1] Le roi fit frapper en même temps, par les soins de Favier, général des monnaies, deux médailles à son effigie, l'une dite *à l'antique*, où Hercule combat l'hydre de Lerne par le fer et le feu (*Ne ferrum temnat, simul ignibus obsto*); l'autre dite *populaire*, où le roi, sur son trône, en manteau royal, la couronne sur la tête, tenant l'épée, la palme et la main de justice, foule aux pieds un monceau de cadavres et de têtes coupées, avec cette légende: *Virtus in rebelles*. Cette dernière médaille, au lieu de la tête du roi, a été frappée aussi avec un revers où l'on voit les deux colonnes qui étaient l'emblême favori de Charles IX et qui représentaient la justice et la piété, avec ces mots: *Pietas excitavit justitiam* (la piété a éveillé la jus-

Digitized by Google

Depuis le lit de justice, les agents du roi auprès des cours catholiques et lui-même, dans ses propres lettres, changèrent de langage. Auparavant, et c'est là un fait essentiel à remarquer, dans toutes ses lettres, même au pape et à Philippe II, il n'y a aucune trace de la préméditation. Mais, après avoir pris le parti extrême de s'en accuser, il ne cesse d'essayer de s'en faire un mérite. Saint-Goard, son représentant à Madrid, fit de vains efforts pour établir ce système et laisser tout l'honneur de la Saint-Barthélemy au roi et à Catherine, tandis que Çuniga écrivait de Paris : « Le massacre est arrivé inopinément et ils n'ont pu l'empêcher » (voy. *Groen*, t. IV, l. 12*, 21*, 22*, 28*). L'intérêt du pape et de Philippe était de pousser la cour de France à s'engager toujours plus avant dans ses aveux et à se compromettre de plus en plus envers l'Angleterre, le prince d'Orange et les protestants. De là les affirmations réitérées qu'ils lui arrachent.

Salviati fait plusieurs allusions à une scène de dépit où Catherine s'emporta contre le cardinal de Lorraine, qui non-seulement voulait faire annuler à Rome le mariage de Henri et de Marguerite, mais trouvait moyen d'attribuer à son neveu de Guise et à lui-même tout le mérite de la Saint-Barthélemy (Deux dépêches du 22 septembre, dont une chiffrée, et une troisième du 1er octobre).

Mais auprès d'autres princes, Charles se rappela, comme tout autre malfaiteur, que tout mauvais cas est niable. Un souverain catholique, son propre beau-père, l'empereur Maximilien II, désapprouva énergiquement l'assassinat des protestants. Aussi le roi faisait-il nier auprès de lui par son envoyé Vulcob cette même préméditation que Saint-Goard et Ferrailz affirmaient de sa part à Madrid et à Rome avec tant de chaleur (*Groen*, t. IV, l. 13*, 21* et suiv.). Élisabeth, qui savait être reine, ne consentit à recevoir l'ambassadeur Fénelon qu'en grand deuil, au milieu d'une cour muette et frémissante, où chacun s'éloigna de lui et où personne ne lui rendit son salut; elle

tice !). On peut voir ces deux médailles, que je possède, figurées dans le *Lien*, 1854, p. 104, et dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. III, p. 137. La médaille *populaire* y est représentée avec le portrait de Charles. Elle a été gravée avec le revers aux colonnes dans le *Musée des monuments français* de Lenoir, 1805, t. IV, p. 18, n° 561, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, et dans l'*Histoire de France d'après les monuments*, par MM. Bordier et Charton, t. II, p. 80.

Digitized by Google

le traita comme le représentant de l'assassin de ses frères, et revêtit le deuil des martys comme s'ils eussent été de famille royale.

La nouvelle du massacre fut reçue par les deux chefs du monde catholique d'alors, le pape et le roi d'Espagne, avec des transports de joie et une surprise qui prouvent combien ils étaient loin de s'attendre à une pareille exécution.

Philippe II, qui, le 5 septembre, écrivait encore qu'il se défiait de Charles et de Catherine, et s'irritait du mariage de Marguerite, apprit enfin le 12 la grande nouvelle. Dès le 18, il écrivit que ça été une des plus grandes joies qu'il ait éprouvées en sa vie, « *uno de los mayores contentamientos que he recibido en mi vida,* » et il chargea son ambassadeur de féliciter Charles d'une détermination si honorable, si chrétienne et si vaillante : « *de tan honrada, christiana y valerosa determinacion.* »

Le 17, il écrit lui-même à Catherine : « Le juste châtiment qui par ordre du roi très-chrétien, mon frère, et de Votre Majesté, a été donné à l'amiral, à ceux de sa secte et à ses partisans, a été un acte de tant de courage et de prudence, d'un si grand service pour la gloire et l'honneur de Dieu, et d'un bénéfice universel pour la chrétienté, et particulièrement du roi mon frère et de ses intérêts, qu'il fut pour moi la meilleure et la plus réjouissante nouvelle qui me pût venir pour le présent.... Enfin, Vos Majestés ont bien montré au monde ce qu'elles avaient dans leur cœur très-chrétien[1]. »

Le 28 août, bien avant d'avoir reçu cette lettre, Catherine lui écrivit la suivante, que lui porta un gentilhomme nommé Montaigne, chargé de lui raconter dans tous ses détails l'acte dont elle se faisait un mérite devant lui : « Monsieur mon fils, ie ne fays nulle doutte que ne resanties come nous mesmes la heur que Dieu nous ha fayte de donner le moyen au Roy mon fils de se defayre de ses suges (sujets) rebelles à Dieu et à luy.... (Nous) Randons par cet ayfect le témognage de nos bonnes et droictes jntentions, car ne les avons tramés

[1] « .... *El justo castigo que, por orden del chr^mo Rey mi her^no y de V. M^d, se dió al Almirante y a los de su secta y parcialidad, que por aver sido un hecho de tanto valor y prudencia y de tanto servicio, gloria y honora de Dios, y universal beneficio de la Christiandad y particolar del Rey mi her^no y de sus cosas, fué para mi la mejor y mas alegre nueva que al presente me pudiera venir.*

« .... *Enfin han bien mostrado al mundo V. M^des lo que tenian en su christiano pecho* » (Archives de Simancas).

Digitized by Google

en aultre que à son honneur ; et m'en reiouis encor davantage de panser que cete aucasion confirmera et augmentera la mitié entre V. M. et le Roy son frère.... etc.»

Mais Philippe n'était pas homme à se contenter de si peu. Il écrivit plusieurs fois à son ambassadeur de presser les rois très-chrétiens d'achever dans toute la France l'extermination des hérétiques, et leur offrit à plusieurs reprises ses services pour les y aider. Il veut que le roi soit «averti et prié d'une manière toute particulière de mener à bonne fin un si bon commencement, châtiant de telle manière les huguenots, ses rebelles, que dans quelque partie de son royaume où ils seraient restés, on les extermine tous cette fois avec leur fausse doctrine. La grâce que Dieu lui a faite et le chemin qu'il lui a ouvert et montré ne l'obligent pas à moins[1]. Vous pourrez, ajoute-t-il, dire, comme venant de vous, à l'évêque Salviati, qui réside près de cette cour en qualité de nonce de Sa Sainteté, que je vous envoie principalement dans le but d'exhorter ces rois très-chrétiens et de leur offrir mon appui, pour que, cette fois, ils rejettent l'hérésie et les hérétiques de leurs royaumes, et qu'ils rétablissent la foi catholique romaine et l'entière obéissance que l'on doit au Saint-Siége. Vers ce but tendent toutes mes pensées et mes actions, comme fils du Saint-Siége, qui désire souverainement la conservation et l'accroissement de son autorité[2].»

Le Portugal se réjouit comme l'Espagne. Une procession eut lieu à Lisbonne. Le prince-cardinal Dom Henri y prit part[3].

La joie de la cour de Rome fut plus éclatante encore. Son repré-

[1] «.... *Le advierto y ruego muy encarecidamente, lleve adelante tan buen principio, castigando de tal manera a los Ugonotes, sus rebeldes, que en qualquier parte de su Regno huvieren quedado, que se acaben de esta vez todos ellos y su falsa doctrina. Que no le obliga a menos que a esto la mrd que Dios le ha hecho, y el camino que le ha abierto y mostrado.*»

[2] «*Al Obispo Salviati que reside en aquella Corte por Nuncio de Su Sanct^d podreis desir, come de vro que os envio principalmente a esforzar a aquellos chr^mos Reyes, y offrecerles mi asistencia, paraque de esta vez hechen la Heregia y Hereges de su Regno y ensalcen la fee Cath^ca Romana y la entera obediencia que se deve a la sede Apostolica, que a esto se anderezan todos mis pensiamentos y actiones, como hijo della, que desea summamente la conservacion y augmento de su auctoridad*» (Instructions données à Don Diégo de Çuniga, marquis de Ayamonte, envoyé à la cour de France, corrigées de la main de Philippe II, le 11 octobre 1572. Archives de Simancas).

[3] Dépêche originale.

Digitized by Google

sentant à Paris en donna le signal. « Faites-moi la grâce (écrit-il au cardinal secrétaire d'État, en lui annonçant la Saint-Barthélemy, le jour même et au moment où il venait, comme il le dit, de tout *voir de ses yeux*) faites-moi la grâce de baiser en mon nom les pieds de Sa Sainteté. Je me réjouis du fond des entrailles avec Sa Sainteté de ce qu'il a plu à la Majesté divine d'acheminer si heureusement et si honorablement les affaires de ce royaume, au début de son pontificat, ayant pris en sa protection le roi et la reine-mère de telle sorte qu'ils ont pu en extirper ces races empoisonnées, avec tant de prudence et dans un moment si opportun, où tous les rebelles étaient enfermés à clef dans leur cage. C'est aussi avec un cœur plein de contentement que je baise les mains de Votre Seigneurie Ill^me^ » (Lettre du 24 août 1571).

Grégoire XIII alla processionnellement, en grande cérémonie, de l'église Saint-Marc à celle de Saint-Louis-des-Français, où le cardinal de Lorraine dit une messe d'actions de grâces, en présence de Sa Sainteté et de trente-trois cardinaux. Une fastueuse inscription, composée par le même cardinal, fut suspendue au-dessus de la porte de Saint-Louis-des-Français[1]. Il écrivit au roi pour le féliciter de « ces délibérations et exécutions très-chrétiennes et héroïques. »

Une médaille, qui figure sous le n° 22 parmi celles du pontificat de Grégoire XIII dans le recueil du jésuite Bonanni (*Numismata Pontificum, Romæ* 1689, 2 vol. in-fol.; t. I, p. 336), fut frappée à l'effi-

[1] *D. O. M., beatissimo patri Gregorio XIII, pont. max., sacro illustrissimorum cardinalium collegio, S. P. Q. R.,*

Carolus IX, christianissimus Francorum rex, zelo zelatus pro Domino Deo exercituum, repente velut angelo percussore divinitus immisso, sublatis una occisione prope universis regni sui hæreticis perduellibusque, tanti beneficii immemor nunquam futurus, consiliorum ad eam rem datorum, auxiliorum missorum, duodecennalium precum, supplicationum.... ipse nunc solidissimorum gaudiorum affluentissimus gratulatur.

....Pro isto tanto beneficio conjunctis hodie ardentissimis votis, absens corpore, præsens animo, hic in æde Sancti Ludovici, avi sui, Deo omnipotenti gratias agit.

Carolus, tituli Sancti Appolinaris S. R. E. card. de Lotharingia, omnibus significatum et testificatum esse voluit. Anno 1572, VI sept.

« Literis romanis aureis majusculis descriptum, festa fronde velatum ac limniscatum, est supra limen ædi Sancti Ludovici, Romæ appensum anno et die prædictis. »

Parisiis, ap. Joh. Dallier, in ponte Sancti Michaelis sub alba rosa.

(Bibl. imp., 500 Colbert, n° 1, p. 119).

Digitized by Google

gie de ce pape ; elle porte à son revers la représentation d'un massacre au milieu duquel apparaît l'ange exterminateur ; la devise, claire et concise, est celle-ci : *Vgonottorum Strages.*

Enfin, Grégoire commanda à Giorgio Vasari, le fameux biographe des peintres italiens, trois vastes peintures à fresque qui font partie encore aujourd'hui de la décoration de la salle dite Royale au Vatican. Elles représentent trois scènes historiques relatives à la Saint-Barthélemy : 1° l'amiral blessé rapporté à la maison ; 2° le roi en son conseil décidant le massacre, et 3° le massacre lui-même. Ces peintures, fort médiocres, mais de très-grande dimension, décorent trois larges et hauts panneaux de cette vaste salle, dont les murs sont consacrés à commémorer les triomphes de l'Église romaine sur ses ennemis, tels que la victoire de Lépante sur les Turcs, etc. Il est très-remarquable que cette horrible catastrophe de l'histoire des protestants de France et de Paris figure encore aujourd'hui, pour la honte du catholicisme, parmi les hauts faits dont il se vante. Ajoutons cependant que, depuis quelques années, les inscriptions qui étaient placées sous ces peintures[1] sont effacées. Quant à nous, nous l'avons dit ailleurs et nous le répétons, cette honteuse exhibition nous a frappé comme un hommage involontaire rendu par la papauté, dans son propre palais, à notre Église réformée de France et à Coligny.

Le pape envoya la Rose d'Or à Charles IX. Le légat qui l'apportait, en passant à Lyon, y trouva nombre de gens qui l'attendaient à genoux. « Ce sont, lui dit-on, les braves qui ont fait la grande besogne. » Il les bénit avec empressement.

Le même pape fit prêcher devant lui, le 1er janvier suivant, un érudit célèbre, le prêtre français Marc-Antoine Muret, qui s'écria : « O jour plein de bonheur et d'allégresse que celui où vous-même, Très-Saint Père, vous reçûtes les nouvelles de France et allâtes rendre grâces solennellement au Dieu tout-puissant et au saint roi Louis ! Et quelle nouvelle plus agréable en effet pouvait vous être apportée ? etc. » (*Orat.* 32).

L'Église catholique s'associa à la joie de son chef, et nous avons

[1] GASPARDUS COLIGNIUS AMIRALLIUS — ACCEPTO VULNERE — DOMUM REFERTUR. Greg. XIII. Pontif. Max. 1572.

CÆDES COLIGNII ET SOCIORUM EJUS.

REX COLIGNII NECEM PROBAT.

Digitized by Google

sous les yeux les enthousiastes approbations de bien des membres de son clergé : cardinaux, évêques, prêtres et moines.

Les chaires de Paris et de toute la France retentirent des mêmes éloges. Le massacre fut loué de près comme de loin. On cite, parmi les prédicateurs qui profanèrent la chaire catholique par le panégyrique de la Saint-Barthélemy, plusieurs de ceux que nous avons nommés comme l'ayant provoquée, et d'autres encore, tels qu'Aymar Hennequin, évêque de Rennes, et Panigarola, évêque d'Asti.

Le chapitre métropolitain de Notre-Dame de Paris ordonna, le *mercredi* 27 *août*, pour le dimanche suivant, une procession afin de remercier Dieu de l'extermination heureusement commencée (*de felici incœpta extirpatione heresium et inimicorum nostræ sanctæ religionis catholicæ*). Il faut avouer que MM. les chanoines, comme Philippe II, en appelant ces trois jours de carnage un *commencement*, poussaient loin l'exigence[1].

On a encore le sermon enthousiaste et ampoulé prêché par Panigarola devant Catherine, Charles IX, et Henri, roi de Pologne, un mois après la Saint-Barthélemy, dans l'église Saint-Thomas-du-Louvre. Si ce prédicateur sanguinaire et les trois assassins couronnés, qui l'écoutaient vanter leur crime en chaire, avaient pu lire dans l'avenir, ils auraient vu cette même église où ils se trouvaient, restaurée sous le nom de Saint-Louis, devenir, deux siècles après, le principal temple à Paris de cette hérésie dont Panigarola disait « que dans une seule matinée, et seulement en ouvrant la bouche, le roi en avait purgé tout ce qui habite entre la Garonne et les Alpes, entre le Rhône et le Rhin. »

[1] Que signifie, en présence de tous ces faits et d'une foule de publications, en prose et en vers, en français et en latin, signées par des prêtres, la remarque de M. l'abbé de Ségur que « pas un seul prêtre n'eut part à la Saint-Barthélemy » ? (*Réponse aux objections contre le christianisme* [l'auteur veut dire contre le catholicisme], 1854).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google